



Mot du Maire .....	Page n°03
Les grands Projets 2022 .....	Page n°04
Focus sur... ..	Page n°06
Urbanisme .....	Page n°07
Patrimoine communal .....	Page n°08
Espaces verts .....	Page n°09
Voirie - Assainissement - Lotissements .....	Page n°10
Finances .....	Page n°12
Vie associative .....	Page n°15
Sécurité .....	Page n°16
Action sociale .....	Page n°18
Infos communales .....	Page n°19
Enfance et jeunesse .....	Page n°20
Vie scolaire .....	Page n°22
Médiathèque .....	Page n°26
Infos GMVA .....	Page n°28
Agriculture .....	Page n°30
Recensement .....	Page n°32
Ressources humaines .....	Page n°33
Retour en images .....	Page n°34
Associations .....	Page n°36
Environnement .....	Page n°42
Tourisme .....	Page n°43
Etat civil .....	Page n°44
Infos permanentes .....	Page n°45
Liste des associations .....	Page n°46
Dans les prochains mois à Colpo... ..	Page n°47
Calendrier de collecte des ordures ménagères .....	Page n°48

## Colpo a créé sa page Facebook

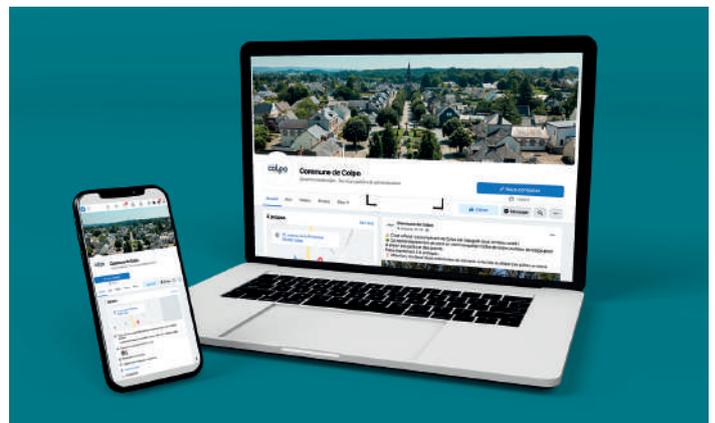
La commune de Colpo vient d'ouvrir sa page Facebook « Commune de Colpo ».

À travers cette nouvelle page, la commune de Colpo voit l'opportunité d'informer un plus grand nombre de personnes des activités, informations et animations de la commune, et ce au plus près des événements : rendez-vous culturels et festifs, réunions publiques, vie associative, informations municipales, informations de dernière minute...

Elle permettra aussi de relayer l'actualité de l'Agglomération, de la Préfecture ou d'autres institutions.

Cette page Facebook vient compléter l'offre relative à l'information des Colpéens : le site web [www.colpo.fr](http://www.colpo.fr), le flash info mensuel qui est diffusé en version papier et également envoyé par mail, sur inscription, comme une newsletter, ou encore le panneau d'informations lumineux devant la Mairie.

Rejoignez-nous donc sur Facebook,  
« Commune de Colpo » pour suivre au plus près la vie de votre commune !



UNE COMMUNE

GOLFE DU  
**MORBIHAN**  
VANNES AGGLOMERATION

## Chères Colpéennes, chers Colpéens,

Pour la deuxième année consécutive, en raison de la dégradation de la situation sanitaire liée à la Covid 19, j'ai été contraint d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux aux habitants.

Malgré les efforts incontestables d'une majorité d'entre nous, force est de constater que le virus, après avoir muté une nouvelle fois, circule de façon exponentielle et met à mal notre stratégie de défense collective ainsi que notre quotidien.

Gageons que la solidarité des peuples l'emportera dès lors que la minorité que représente les antivax aura, de façon significative, pris le chemin de la vaccination et qu'à l'échelle planétaire les pays riches auront offert suffisamment de vaccins aux pays les plus démunis.

Pour autant, la vie continue et à Colpo les projets sont nombreux.

En parcourant ce bulletin d'information vous constaterez la réalisation des projets annoncés et découvrirez ceux à venir, ainsi que les actions menées par la municipalité.

Toutes les thématiques abordées ont été portées par les élus référents et les membres de leurs commissions respectives. Je tiens particulièrement à les remercier pour leur engagement de tous les jours à mes côtés en étant au service de la population.

Comme chaque année, j'adresse mes remerciements et tous mes encouragements :

- à l'ensemble des acteurs et partenaires économiques, socio-économiques, médicaux et paramédicaux de la commune,
- aux présidents d'associations, membres bénévoles et licenciés,
- au personnel communal,
- aux membres du CCAS et aux référents de quartiers du PCS,
- aux directrices et directeurs des écoles et de l'ALSH,
- aux services de secours et de gendarmerie,

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants,

J'adresse mes sincères condoléances à toutes celles et ceux qui ont perdu un proche et je transmets toute ma sympathie et mon soutien à nos concitoyens qui sont touchés par la maladie.

**Au nom de la municipalité et de son personnel, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.**

*Freddy JAHIER*

# *Meilleurs vœux 2022*

## Aménagement du terrain de sport du CMCAS EDF

Depuis le 21 décembre 2021, la commune est propriétaire des terrains de sport du CMCAS-EDF. Sur cet espace, comprenant deux terrains de football et un local de stockage d'équipements sportifs, un projet de réaménagement est à l'étude :

- installation d'un éclairage approprié afin de permettre un usage en nocturne,
- remise en état du drainage du terrain de football situé le plus à l'Est,
- construction de vestiaires doubles, avec système de raccordement au réseau d'assainissement ou installation d'une fosse septique,
- enfin, création à la place du premier terrain de football, d'une piste d'école d'athlétisme, comprenant 4 anneaux et un sautoir.



## Zoom sur l'ancien EHPAD

La maison de retraite "Princesse Élisabeth", construite en 2003, est inoccupée depuis 2017. Le propriétaire, le groupe LNA Santé, a fermé le site de Colpo et regroupé ses unités d'hébergement sur la commune de Belz. Après plusieurs projets de réhabilitation avortés, le groupe LNA a décidé de vendre le site, n'ayant plus d'utilité ni de perspectives en termes d'hébergement (type "maison de retraite").

Le Schéma Départemental de l'Autonomie\*, en lien avec l'ARS (Agence Régionale de la Santé), n'a également rien projeté pour cette structure (le nombre de lits par département est déterminé par les instances départementales et l'ARS).

Dès lors, une réflexion s'est engagée au niveau du Conseil Municipal sur l'opportunité d'acquérir ce bien dont la surface est de 11 454 m<sup>2</sup>, avec un bâtiment de 2500 m<sup>2</sup>.

Les membres du Conseil Municipal ont visité le site, puis plusieurs réunions de travail sur l'avenir de l'ensemble ont eu lieu. Plusieurs scénarii ont été envisagés et débattus.

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 30 mars 2021, il a été décidé à l'unanimité de se prononcer favorablement sur cette acquisition au prix de 192 000 € TTC.

Une modification simplifiée du PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été lancée pour changer le zonage de cet emplacement de manière à le rendre constructible pour de futures maisons d'habitation.

Il n'y a pas de décision arrêtée à ce jour sur la destination finale de ce site.

Le projet le plus probable serait la création d'un lotissement d'environ 20 maisons.

(\* Schéma ayant pour ambition de garantir une offre adaptée à chaque personne, à chaque étape de son parcours de vie, dans chaque territoire, basée sur la mobilisation de ses propres capacités et celles de son environnement, l'adaptation de toutes les politiques publiques).



## Aménagement de la rue Nationale au Vieux-Bourg

De grands travaux sont engagés rue Nationale, ils dureront environ 24 mois à compter du 3ème trimestre 2021.

Sécuriser et embellir sont les principales motivations de ce projet :

- Sécuriser par des trottoirs, des pistes cyclables et piétonnières, des abris bus, de l'éclairage,
- Embellir par du nouveau mobilier urbain.

À cette occasion, les réseaux d'assainissement, d'eaux usées et d'eaux potables seront entièrement refaits. Une partie des lignes aériennes seront également enfouies.

Le début des travaux a démarré courant octobre 2021. Une réunion publique sur ce sujet a eu lieu le mercredi 29 septembre avec une présentation du futur aménagement par le cabinet Artopia qui en a la maîtrise d'œuvre.

Golfe du Morbihan Vannes agglomération ayant la compétence des réseaux d'eaux usées et d'eau potable, a commencé la restructuration et le renouvellement de celui-ci par la tranche 1 (rouge sur la photo). Pour la tranche 2 (bleue sur la photo) la date n'est pas encore arrêtée à ce jour.



La tranche 1 des réseaux d'eaux usées et d'eau potable est prévue pour une durée de 14 semaines, pour s'achever début 2022 sous réserve d'aléas de chantier et climatique. Ces travaux sont exécutés par l'entreprise TPC Ouest de Saint-Avé et sous maîtrise d'œuvre du cabinet Océam ingénierie de Plescop.

La suite du planning prévisionnel des différents travaux à réaliser, après ceux de Golfe du Morbihan Vannes agglomération, sera répartie ainsi :

De l'impasse de la Forêt à la rue des Hêtres

- Chantier de réseaux d'eaux pluviales de mars à mai 2022
- Chantier de réseaux souples de mai à septembre 2022
- Chantier de terrassement, bordures et revêtements, de septembre à décembre 2022
- Chantier des espaces verts, mobiliers et signalisation, de décembre 2022 à février 2023

De la rue du Hêtre au vieux bourg courant 2023.



## Colpo se met au vert : une chaudière à bois pour un réseau de chaleur optimal



Dans le cadre de la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux, la nouvelle chaufferie pour le groupe scolaire Le Petit Prince, La Poste et la Maison des associations, a été mise en route en octobre 2021.

Cette chaufferie innovante remplace les chaudières à gaz et à fioul qui étaient en place jusqu'à ces jours. Elle est composée de deux chaudières de 58 KW, d'un ballon d'eau chauffée de 2000 litres et de deux sous-stations : une pour l'école maternelle, l'autre pour l'école primaire et la Maison des associations. Elle fonctionne avec des granulés de bois, stockés dans un silo d'une capacité de 12 tonnes. Une consommation de 33 tonnes par an est prévue, ce qui représente un coût de matière première d'environ 9300€ HT.

Le pilotage et le suivi se fait par ordinateur ou directement sur un téléphone portable via une application.

Le bilan énergétique sera fait au terme d'une année d'utilisation.



**Le coût total de l'investissement est de 148 811€ HT**  
Ce projet a été appuyé par le "Fonds Chaleur" de l'ADEME, porté par l'agglomération GMVA (Golfe du Morbihan - Vannes agglomération).

Pour cette réalisation, la commune de Colpo a bénéficié d'une aide de 62 844€ de l'ADEME, de 19 500€ du Département et de 14 386€ via le contrat de partenariat 2014-2020 de la Région Bretagne et GMVA. Le reste à charge pour la commune est de 51 631€

Avec les travaux d'amélioration thermique du bâti (changement des fenêtres de la façade de l'école primaire cette année) et l'utilisation du bois énergie, les émissions de CO2 devraient être réduites de manière très significative, avec une diminution de 41 tonnes par an pour ces bâtiments !

## Création d'une piste de " Pump Track "

Les jeunes colpéens étaient en attente d'infrastructures ludiques et sportives. L'idée d'un Pump Track germait depuis bientôt 3 ans... L'acquisition d'une parcelle de 7 200 m<sup>2</sup> près des étangs allait permettre de réaliser ce projet.

En juin 2021, ce sont 20 remorques de terre jaune, peu végétale, qui ont été acheminées en provenance du chantier de contournement de la ville de Locminé, soit environ 400 m<sup>3</sup> de matériaux. Ne restait plus qu'à les disposer pour édifier un circuit de 250 mètres de bosses diverses.



Ce circuit a été réalisé avec l'aide de notre service technique par les sociétés Bicycle Concept et Sarl P-TRACK. La terre a été livrée par la société Lessard et a nécessité la location d'engins de terrassement auprès des sociétés Axxel-Manutention et Morice. Le coût de cette opération est de 20 590 €. Une aide de 5000 € a été octroyée par le Département au titre du Programme de Solidarité Territoriale.

Ce nouvel équipement de plein air vient compléter l'offre de loisirs de Colpo pour le plaisir des petits et des grands ! Place maintenant à la pratique...

### C'est quoi un Pump Track ?

Le Pump Track se définit comme un circuit tout terrain, fermé, caractérisé par des bosses et des virages sur un sol souvent en terre. Il s'emploie à VTT, mais aussi en BMX.

Attention, les deux roues motorisés ne sont pas autorisés à utiliser ces pistes en terre.

*La Plan Local d'Urbanisme a été approuvé en juillet 2020.*

*Les différents projets et évolutions ont amené la municipalité à demander une première modification simplifiée du PLU.*

La municipalité souhaite modifier la vocation de deux secteurs prévus pour des équipements publics d'intérêt collectif (zone UE) pour permettre d'y réaliser des logements :

### **L'ancien EHPAD situé rue Job Le Bayon**

La commune a acquis récemment ce foncier. Le bâtiment n'est plus occupé depuis plus de quatre ans et ne pourra plus être utilisé dans sa vocation initiale. Le site s'étend sur un peu plus d'un hectare, ce qui présente un beau potentiel pour la réalisation d'un lotissement d'environ 20 maisons.

### **Le terrain à l'arrière du restaurant scolaire**

L'espace réservé pour l'agrandissement du restaurant scolaire sera réduit à 1500m<sup>2</sup> environ pour permettre la possibilité de construction de logements destinés à des jeunes et à des personnes âgées autonomes sur une zone d'environ 2500 m<sup>2</sup>.

La modification simplifiée a pour but également de supprimer l'emplacement réservé n°2 correspondant à la réalisation d'une aire de stationnement près de la chapelle du vieux Colpo et de préciser la définition des extensions et des annexes dans le règlement écrit du PLU.

### **Le calendrier**

Le projet de modification est soumis à examen au cas par cas par l'autorité environnementale, environ deux mois pour l'avis.

Puis il y aura la consultation des personnes publiques associées suivie de la mise à disposition du public.

L'approbation est prévue avant l'été 2022.

## **Règles d'urbanisme**

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une

demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

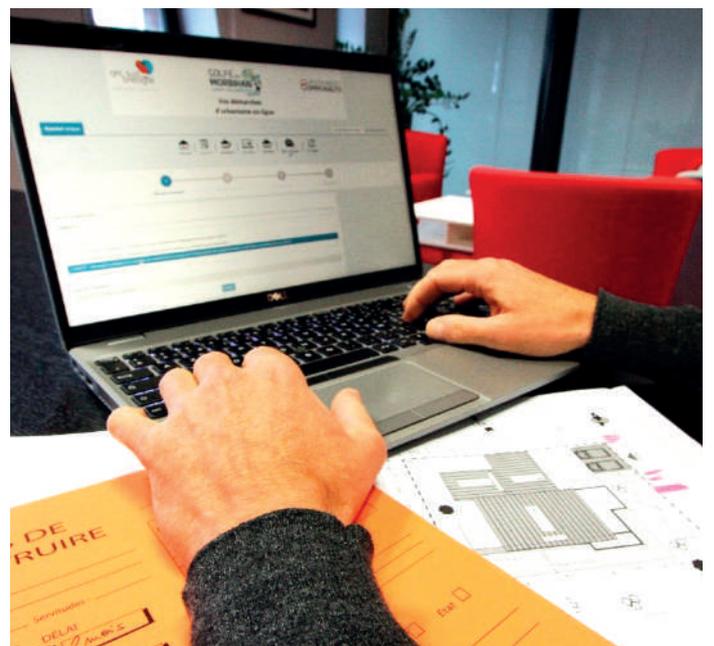
La déclaration préalable de travaux est exigée pour la réalisation de projets de construction de petite ampleur, extension, annexe, abri de jardin, clôtures, murs, portails, modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment, changements d'ouvertures, piscine, etc.

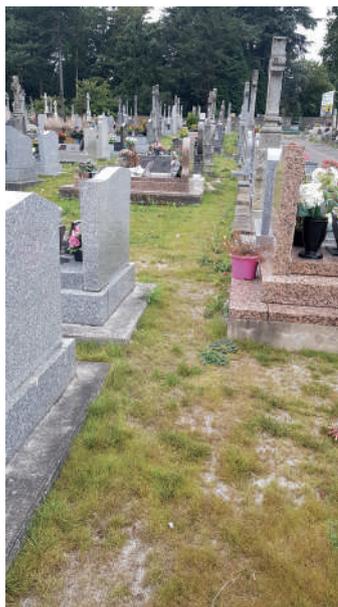
Avant tous travaux, se renseigner auprès de la mairie.

### **La dématérialisation des démarches d'urbanisme**

A partir du 1er janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme pourront se faire sur le site de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération. Qu'il s'agisse d'une simple déclaration, d'un dépôt de permis de construire ou d'un projet d'aménagement ou de démolition, les usagers pourront déposer leur dossier par voie électronique. Comme pour une demande papier, un instructeur assurera le suivi en ligne du dossier en lien avec la mairie concernée. Simple, rapide et efficace, ce nouvel outil numérique permettra un suivi en temps réel de l'avancement de son dossier. Si ce nouveau service en ligne est accessible aux professionnels depuis le printemps 2021, il sera désormais ouvert à tous. Un virage numérique qui coïncide avec les ambitions gouvernementales de simplifier et de moderniser les services publics dans le pays.

Toutes les demandes peuvent se faire sur le site [golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh](http://golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh)





## Le cimetière

Le changement des piliers, portails et portillon a été réalisé cette année pour un montant de 25 408€.

L'emplacement des containers à poubelles va être aménagé (mise en place de claustras).

Depuis quelques années, la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires pour désherber les allées du cimetière. Ce dernier se fait manuellement, ce qui prend beaucoup de temps.

L'engazonnement des cimetières est l'une des solutions pour limiter le désherbage et végétaliser ces espaces aux surfaces minérales et imperméables.

L'enherbement permet de réduire l'entretien à quelques tontes par an, et de conserver des allées propres puisque l'engazonnement occupe la place au sol et empêche le salissement par les adventives.

C'est cette solution qui a été choisie par la municipalité. Les travaux vont être réalisés prochainement.



## La mairie

La mairie a été restructurée dans les années 90 avec des espaces qui ne correspondent plus à l'organisation actuelle, une isolation qui ne répond plus aux standards d'aujourd'hui, des aménagements d'une certaine époque comme les toilettes ou les moquettes murales...

Une étude sur les possibilités d'extension des bâtiments existants de la mairie a été menée avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Suite à ce travail, la municipalité a décidé de réaliser ce projet en deux étapes sur 2022 : d'une part la rénovation énergétique du bâtiment actuel, et d'autre part une extension côté de la cour Est.

Le CAUE continue de nous accompagner, notamment sur l'élaboration du cahier des charges.

Un appel à projet sera réalisé pour cette extension.

La partie rénovation, changement des fenêtres, des faux-plafonds, de l'éclairage, du mode de chauffage, la peinture, sera suivie par le service technique de la commune.

## Le Club-house, terrain des sports

Les anciens vestiaires au terrain des sports Marcel Jezo, vont être rénovés et transformés en club-house. Les matériaux sont pris en charge par la municipalité et les travaux seront réalisés par les membres de l'association Entente Sportive Colpéenne.

Une convention est signée entre la commune et les bénévoles intervenant sur le chantier.



## Qualité de l'air dans les bâtiments communaux

La commune va s'équiper de plusieurs capteurs pour suivre ce paramètre conformément à la réglementation.

*Daniel DURAND*

## Labellisation "Villes et Villages Fleuris"



La commune de Colpo s'est inscrite à la démarche d'embellissement « Villes et Villages Fleuris » au printemps 2021.

La municipalité a reçu le jury départemental le mardi 06 juillet à 14h30, pour une durée d'une heure environ. Une présentation de la commune a été faite en mairie, puis le jury s'est rendu sur différents sites, marqueurs forts de Colpo et représentatifs du travail accompli par les équipes sur le terrain.

La diversité des membres du jury reflète l'ensemble des missions portées par le label « Villes et Villages Fleuris » : des élus, des professionnels du tourisme, des techniciens de collectivités, des professionnels du paysage et de l'horticulture, de l'aménagement et de l'environnement.

La démarche permet de valoriser le travail collaboratif entre les élus et les services techniques des communes, et constitue un outil clé d'orientation des politiques locales.



Le 08 décembre dernier, la municipalité était conviée à la cérémonie de remise des prix – palmarès 2021 – du label des « Villes et Villages Fleuris », au Conseil Départemental du Morbihan. Pour rappel, c'est le jury départemental qui décerne les pétales, ensuite c'est la Région qui décerne les fleurs.

La commune de Colpo s'est vue directement attribuée 3 pétales pour sa première participation ! Cette récompense met en valeur le cadre de vie remarquable de Colpo, et vient récompenser le travail collectif engagé par les agents des services techniques et les élus.

Un grand merci à Edward Ramirez et son équipe pour le travail fait en amont de cette labellisation !



Un label de la qualité de vie...

Au-delà du fleurissement, le label rassemble et récompense les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des visiteurs.

Si la démarche reste attachée au symbole de la fleur, son champ d'action est aujourd'hui beaucoup plus large : respect de l'environnement, dynamique autour du lien social, bien-être des citoyens, place du végétal dans les espaces publics, préservation de la biodiversité animale et végétale, stratégie de développement durable...

**Daniel DURAND**



## Aménagement derrière l'église

Les derniers travaux d'aménagement ont été réalisés courant mars, c'est-à-dire le tapis d'enrobé, la pose des pavés sur les trottoirs et sur la voirie finale, ainsi que le marquage au sol et la signalisation.

L'éclairage de cet espace a été revu sur sa totalité.

De plus, le Conseil Départemental a repris l'enrobé du rond-point de la mairie jusqu'à l'église.

Coût de l'aménagement : 274 391 € HT

Coût du nouvel éclairage à led : 3775 € HT



## Déploiement de la fibre optique

La société Axione a été chargée de la mise en place de la fibre optique. Cette opération de montée en débit pour une connexion plus rapide est toujours en cours sur la commune. La fin des travaux et l'accessibilité à ce nouveau réseau se fera au courant du 2ème semestre 2022.

## Éclairage public

Trente luminaires vétustes et énergivores, en place sur des poteaux en bétons, vont être remplacés par du matériel Led performant et évolutif, sur les secteurs de Couba, rue du Chemin de Fer et rue Perrine Samson.

Le coût de cette opération est de 18 150 € HT, dont 9075 € HT de reste à charge pour la commune, grâce à la participation de Morbihan Energie.

## Entretien de la voirie communale

En 2021, le marché de voirie a été attribué à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 62 016 € HT.

Les routes concernées sont les suivantes :

- Cheminement entre le lotissement Grand Pré et le lotissement de la Prairie
- Trébimoël
- Elizen
- Kerbernard
- Coët Plat
- Kergilet



## Logements Vannes Golfe Habitat

Vannes Golfe Habitat (VGH) est le bailleur social du programme des logements sociaux en cours de construction rue de Kercaër.

12 T4, 1 T3 et 2 T2, soient 15 logements, seront livrés au cours du 3ème trimestre 2022.

VGH, le bailleur social, sera chargé de l'attribution des logements.





## Lotissement Les Vallons de Kercaer

Un an après le commencement de la première maison, le lotissement voit ses huit lots construits et certaines maisons habitées. La voirie définitive sera faite en 2022.

Le coût des travaux de finition sur le marché EUROVIA est de 50 310 € HT.

Six lampadaires seront posés par la Société ALLEZ, pour un montant de 5810 € HT.



## Réfection du réseau pluvial

L'entreprise EUROVIA est intervenue sur le réseau pluvial.

Coût des travaux : 13 666 € HT.

Le service technique communal est également intervenu sur différents secteurs, dans le cadre des curages de fossés.

Plus de 800 mètres linéaires ont été réalisés par les agents : les secteurs de Couba, rue de Kornevec, rue du Cimetière, rue du Chemin de Fer, rue de la Gare, route Impériale, Keravélo et Kertoine.



## Renforcement des réseaux électriques et effacement des réseaux aériens

Le travail de renforcement du réseau électrique se poursuit sur la commune. Ces travaux sont effectués par l'entreprise ALLEZ et financés par le SDEM (Syndicat Département Morbihan Energie).

## Signalisation au sol et verticale

Plusieurs marquages au sol ont été réalisés, ainsi que le changement de panneaux de signalisation.

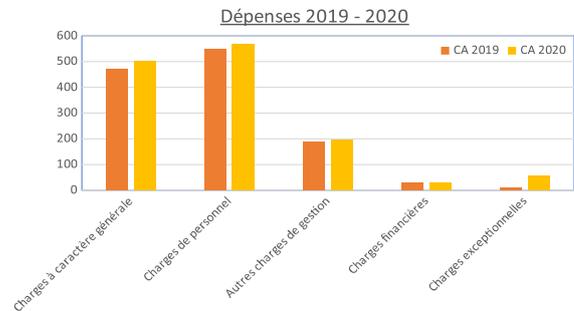
Les travaux ont été effectués par l'entreprise Helios Atlantique et l'entreprise SMBA pour un montant de 7200 € HT.



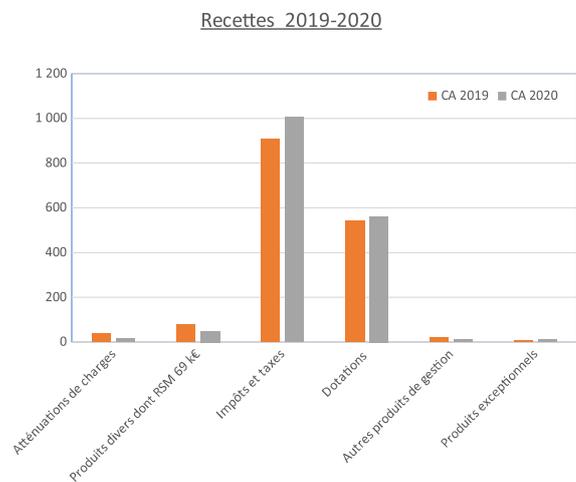
Gilles DREANO

## Comptes administratifs 2019-2020

<b>Comptes administratifs 2019-2020 : DEPENSES</b>			
	CA 2019		CA 2020
Charges à caractère général	469		500
Charges de personnel	547		567
Autres charges de gestion	188		194
Charges financières	30		30
Charges exceptionnelles	7		57
	<b>1 243</b>		<b>1 348</b>



<b>Comptes administratifs 2019-2020 : RECETTES</b>			
	CA 2019		CA 2020
Atténuations de charges	39		18
Produits divers dont RSM 69 k€	76		49
Impôts et taxes	907		1 006
TH et TF	691		718
Agglomération	147		209
Autres	69		79
Dotations	541		562
Autres produits de gestion	19		12
Produits exceptionnels	7		12
	<b>1 589</b>		<b>1 659</b>
Excédents	346		311



L'excédent de fonctionnement 2020 s'élève à 311 K€.

Cet excédent est affecté au budget investissements et travaux 2021.

## Taux d'impôts locaux

La loi de finances pour 2020 a prévu la suppression intégrale de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers fiscaux d'ici à 2023.

À partir de 2021, les communes perçoivent, en compensation de leur perte de recette, le produit du foncier bâti des départements.

Le taux de taxe foncière à Colpo était de 22,28 % depuis 2016. À l'unanimité, les membres du Conseil Municipal ont validé la proposition de la commission des finances d'augmenter le taux de 6 points pour l'établir à 28,28 %. Ce taux reste inférieur aux taux pratiqués dans les communes de la même grandeur.

Pour 2021, le taux figurant sur les avis d'imposition de taxe foncière s'élève à 43,73 % soit 28,28 % de taxe communale et 15,45 % de taxe départementale.

## Emprunts en cours au budget principal : dette au 31/12/2021

	DEXIA	CMB	CMB	CAF	CMB	CAF	Total
En cours au 31/12/2020	37 019 €	596 098 €	164 799 €	3 360 €	337 301 €	150 000 €	1 288 577 €
En cours au 31/12/2021	33 106 €	561 060 €	150 619 €	1 610 €	324 501 €	150 000 €	1 220 896 €
Besoins	Voirie	Espace Camerata	Halte Échange Multimodale	ALSH équipement	ALSH bâtiment	ALSH bâtiment	
Dernières échéances	juil.-29	janv.-34	déc.-32	déc.-22	déc.-44	déc.-31	

*Il n'y a pas eu de nouvel emprunt en 2021.*

## Endettement par habitant

	Nombre d'habitants	Endettement moyen par habitants	Endettement moyen de la strate
Sur le capital du au 31/12/2021	2229	539 €	697 €
Sur l'annuité 2021	2229	49 €	99 €

*La dette par habitant est maîtrisée.*

## Evolution du remboursement de la dette

Années	2021	2022	2023	2024	2025
Échéances annuelles	96 528 €	111 258 €	109 518 €	109 386 €	109 254 €
Dont capital	67 682 €	84 232 €	84 372 €	86 182 €	88 054 €
Excédents de fonctionnement attendus	350 000 €	350 000 €	350 000 €	350 000 €	350 000 €
Capacité financière	282 318 €	265 768 €	265 628 €	263 818 €	261 946 €

*Les échéances annuelles de remboursement du capital emprunté sont inférieures à 35 % de l'excédent de fonctionnement.*

*Ce taux est bien en deçà des maximums admis de 55 à 60 %.*

*Il reste une marge suffisante pour envisager sereinement les futurs emprunts qui seront nécessaires pour faire face aux travaux structurels importants engagés (Rue Nationale, terrain de sport)*

## Evolution de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) en K€ : 2014 - 2021

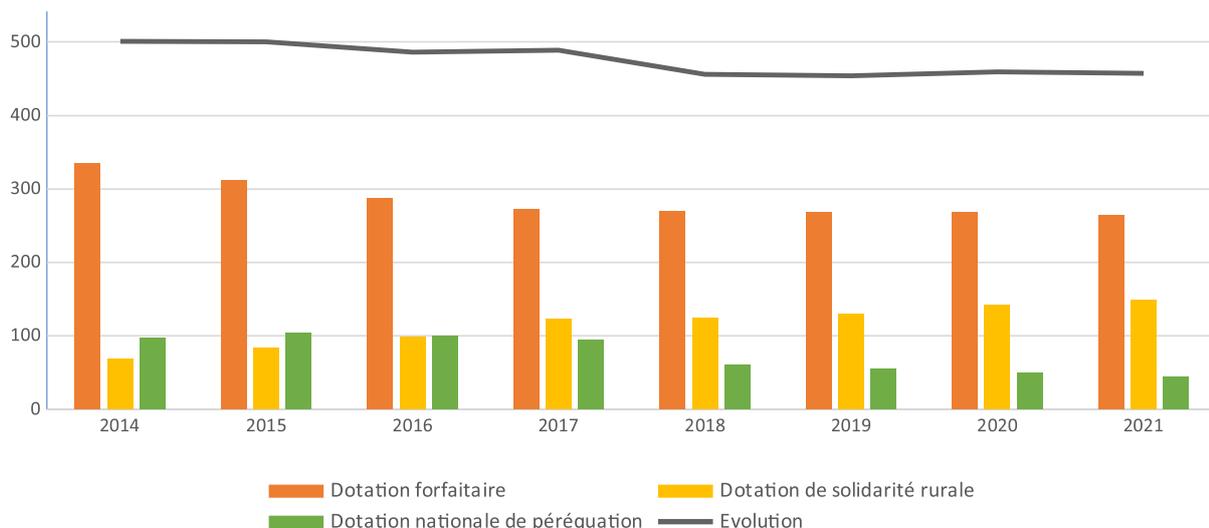
La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) représente la partie des impôts perçue par l'état et reversée aux collectivités locales.

Elle est constituée de 3 éléments :

La dotation forfaitaire, la dotation de solidarité rurale et la dotation nationale de péréquation.

Sur ces 8 dernières années, la DGF a diminué de 44 000€.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dotation forfaitaire	335	312	287	272	270	269	268	264
Dotation de solidarité rurale	69	84	99	123	125	130	142	149
Dotation nationale de péréquation	97	104	100	94	61	55	49	44
Evolution	501	500	486	489	456	454	459	457



## Investissements et travaux : comptes administratifs 2020

Investissements	Montant	Financements	Montant
Transfert déficit 2019	17 556	Transfert excédents 2019	346 908
Remboursement capital emprunts	89 876	FCTVA	121 019
Immobilisations incorporelles	28 043	Taxe aménagement	29 390
Immobilisations corporelles	446 132	Subventions	538 066
Autres immobilisations en cours	357 007	Emprunts nouveaux	0
Opération d'ordre	2 160	Opération d'ordre	2 160
Excédent section investissement	96 769		
	1 037 543		1 037 543

Jean-Pierre LE GAL

Malgré le peu d'activités et de manifestations, la municipalité a choisi de continuer de soutenir les nombreuses associations, après réception de leur dossier de demande complété, en leur octroyant les subventions suivantes :



## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COLPEENNES en 2021

APEEP	*
APEL	1 740 €
AVPC 56	343 €
AMICALE LAIQUE	180 €
COLPO ATHLE PLAISIR	1 648 €
BADMINTON	485 €
CLUB ELISA BACIOCCHI	642 €
Comité de jumelage	866 €
DYNAMIC GYM	737 €
ES COLPO	1 653 €
ESPACE NAPOLEONE	*
KROLLERION LAN VAOZ	325 €
L'ATELIER DES TOUS PETITS	365 €
LA LOCOMOTIVE COLPEENNE	316 €
LE FESTIVAL DENTELLIER	1 644 €
SOCIETE DE CHASSE ST HUBERT	1 235 €
UNACITA	371 €
UNPRG 56	150 €
DANS HEOL	1 047 €
CULTURE ET SENS	*
THE JOHN'S (Country)	327 €
	<b>14 074 €</b>

\*Associations n'ayant pas fait de demande de subvention en 2021

## SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

COLPO ATHLE PLAISIR : animateur Sport 56	1 794 €
Dans Héol : animateur payé par le club	583 €
ES COLPO : animateur Sport 56	1 794 €
Dynamic Gym : animateur Sport 56	414 €

## SUBVENTIONS EXTERIEURES

Tennis club Locminé : 3 adhérents (3x15€)	45 €
Chercheurs d'images	300 €

**Marie-Bernard BROUDIC**

*Au cours de l'année 2021, la municipalité a poursuivi son action en matière de lutte contre le frelon asiatique, en matière de défense et en matière de sécurité.*

## Lutte contre les frelons asiatiques

La municipalité a dû intervenir auprès des particuliers à 14 reprises (contre 12 en 2020). Le rôle du référent est de répondre aux sollicitations le plus rapidement possible afin d'identifier l'origine des frelons (Asiatique, Européen, ou autres catégories d'insectes).

Sur ces 14 interventions, 13 concernaient les frelons asiatiques et une les bourdons. Suite à l'identification, les particuliers ont fait appel à un désinsectiseur pour la destruction des nids.

Depuis cette année, la participation d'indemnisation des frais engagés par le particulier a changé. La communauté d'agglomération (GMVA) ne participe plus à l'indemnisation, seule la commune de Colpo rembourse une partie des frais à savoir 50% (au lieu de 40%).

avec le Souvenir Français, a eu lieu au niveau du Chemin piétonnier situé entre les résidences Grand Pré et de la Prairie. 71 poilus de COLPO, tués lors de la première guerre mondiale, ont été honorés. Ainsi, 8 chênes ont été plantés et une plaque commémorative positionnée en ce même lieu pour ne pas oublier et garder en mémoire leur sacrifice.



## La Défense

En ce qui concerne la Défense, l'action de la municipalité a été l'organisation et la participation aux diverses cérémonies en hommage à nos anciens combattants. La cérémonie du 8 mai a été faite en comité restreint en raison de la crise sanitaire.

Celle du 11 novembre était beaucoup plus solennelle, de par la participation qui était plus libre et donc plus importante, si ce n'est LA plus importante depuis de nombreuses années. Une cérémonie, le 19 novembre

## Sécurité

En matière de sécurité routière, les élus n'ont eu de cesse de continuer à inculquer aux enfants des deux écoles primaires de la commune certaines règles de bonne conduite en organisant l'apprentissage et le passage du permis piéton aux élèves de CE2.

L'intérêt est de former ces enfants à devenir autonomes et responsables dans leurs déplacements piétons et d'inscrire ces derniers dans le cadre du développement durable.

Dans un autre registre tout aussi sécuritaire, le permis Internet pour les élèves de CM2 des écoles colpéennes. L'objectif étant qu'accompagnés de leurs parents, les enfants apprennent à devenir prudents, responsables et capables d'éviter les pièges dans l'utilisation de l'outil internet.



Toujours en lien avec la circulation et les enfants, il y a eu la mise en place de la piste vélo. Cette action se fait en partenariat avec les bénévoles de la Prévention Routière de Vannes qui interviennent dans les deux écoles auprès des élèves de CM2. Leur mission consiste dans un premier temps à faire passer une partie théorique en classe, puis dans un second temps à la mise en pratique sur une piste positionnée par ces mêmes bénévoles dans la salle omnisports. L'action de la municipalité est de faire le lien entre les écoles et les bénévoles ainsi que de s'assurer du bon accueil de ces derniers.



## Radar pédagogique

La dernière opération, celle des campagnes de radar pédagogique, concerne les adultes de tous âges. En 2021, pas moins de 5 études de la vitesse sur l'agglomération ont été faites. Ces analyses ont eu lieu sur des axes différents, avec des limitations fixées par le législateur toutes aussi distinctes.



- La première opération s'est faite rue Nationale dans la perspective des travaux de voirie engagés récemment
- ensuite, une analyse sur la RD767 en sortie de 4 voies, en direction de l'entrée du bourg
- troisième campagne, rue de Couba en provenance de la route de Saint Jean Brévelay
- avant dernière analyse sur la rue du vieux bourg
- et enfin, rue Perrine Samson.

Ces 4 derniers axes routiers ont pour point commun une entrée d'agglomération de la commune.

L'objectif était de pouvoir mesurer le comportement des usagers de la route qui entrent et sortent de Colpo. Il s'avère après évaluation des vitesses pratiquées, que sur tous ces axes étudiés, les conducteurs sont à 85% respectueux de la limitation. Pour 14 %, ils sont légèrement en infraction et le pourcentage restant représente une infime minorité inconsciente du danger encouru pour eux et pour autrui.

La Municipalité n'aura de cesse de continuer à évaluer les usagers de la route sur la commune, et pour ce faire, a investi dans un second radar pédagogique qui aura pour vocation de rester fixe et dont l'installation se fera début 2022.

Sur la route, n'oublions jamais ce qui compte vraiment, roulons ensemble, attachons-nous à la vie.



## Semaine bleue

Dans le cadre de la "Semaine Bleue", du 4 au 9 octobre 2021, une après-midi dansante, accompagnée d'un goûter, était offerte à nos aînés. Celle-ci était organisée par les membres du CCAS et animée par Miss Guinguette accompagnée de son accordéoniste.

## Une mutuelle communale ouverte aux Colpéens

La mairie a signé une convention avec AXA et MUTUALIA, afin de proposer aux habitants intéressés une complémentaire santé de qualité à un coût raisonnable.

La commune de Colpo a récemment décidé de faciliter l'accès à une complémentaire santé pour tous. Ce dispositif s'adresse à tous les habitants de la commune qui souhaitent une couverture de santé de qualité et économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective.

La mutuelle santé collective s'adresse aux personnes en recherche de maintien ou d'amélioration de leur pouvoir d'achat, quel que soit leur âge et leurs revenus.

Le rôle de la mairie est simplement facilitateur : il met en contact les personnes intéressées avec les assureurs.

Retrouvez les coordonnées de contact avec ces organismes pour toute demande d'information ou de devis :



Mutualia Bignan-Locminé  
ZA Talvern-Kerforho  
Mme Alexia Legaré  
06 70 76 15 15  
legare.alexia@mutualia.fr



Axa  
M. Yves Nicolo  
07 61 72 74 44  
yves.nicolo.am@axa.fr



## Repas annuel

Quel plaisir d'accueillir nos aînés cette année pour le repas annuel du CCAS !

Dans une ambiance musicale, tous les convives étaient heureux de se retrouver. Les doyens de l'assemblée, Mme Suzanne KERMAREC et Mr Joseph LE HENANF ont reçu une corbeille de gourmandises de la part du CCAS de Colpo et remis par Mr Freddy JAHIER, maire et président du CCAS et Mme Marie-Bernard BROUDIC, adjointe et vice-présidente du CCAS.



POPULUS ETUDES

## Analyse des besoins sociaux

Le CCAS de Colpo a choisi de s'associer à GMVA pour un groupement de commandes sur le sujet de l'ABS (Analyse des besoins sociaux), obligation légale depuis 2016.

Cette analyse sera suivie par le cabinet POPULUS qui a été choisi par appel d'offres.

L'ABS est avant tout un outil d'aide à la décision. Déterminer les besoins permet en effet, de mieux définir les actions sociales à mener sur le territoire. Elle n'est donc pas un objectif en soi, mais un dispositif visant à concevoir un plan d'action social susceptible de répondre aux besoins de la population dont le CCAS a la charge et d'anticiper les attentes des citoyens.

**Marie-Bernard BROUDIC**

## Chantiers citoyens

Malgré la pandémie et les restrictions sanitaires, trois chantiers citoyens ont été réalisés sur l'année 2021.

Les 19 mai et 13 octobre, une équipe composée d'environ 10 personnes s'est réunie au cimetière pour compléter le travail des services techniques;

Le 4 décembre, Benoît, Mathis, Nathan, Quentin, Gabin et Nolann, 6 jeunes utilisateurs du Pump Track munis de pelles, de râteliers et d'un souffleur ont participé à l'entretien du circuit BMX.



## Les Colposcénies

Les Colposcénies sont en sommeil depuis mars 2020, date de la dernière représentation théâtrale de la pièce de Laurent Ruquier "JE PREFERE QU'ON RESTE AMIS" présentée par la troupe Les sables Blancs de Plouharnel devant plus de 200 spectateurs.

Dès que les conditions le permettront, le spectacle reprendra ! Des contacts sont d'ores et déjà pris pour 2022. Vous serez informés par nos moyens de communications habituels.



## L'ALSH

Le service enfance-jeunesse géré par l'association des PEP 56 accueille :

Les enfants de 3 ans à 11 ans :

- Accueil périscolaire avant et après l'école
- Accueil périscolaire du mercredi toute la journée
- Accueil extrascolaire des vacances

L'atelier multisports le mardi soir pour les enfants de 6 à 11 ans

Les jeunes de 11 à 14 ans durant les vacances scolaires

Les enfants sont encadrés par une équipe de huit salariés, soucieux de proposer des animations en accord avec les objectifs du Projet Educatif de Territoire coordonné par un comité de pilotage réunissant la direction de l'ALSH, des élus, des enseignants et des parents.



Chaque jour 55 à 70 enfants sont pris en charge en accueil périscolaire avant et après la classe. Une quarantaine d'enfants pratique également des activités durant les mercredis et les vacances, et trois séjours ont aussi eu lieu durant le mois de juillet.

L'équipe propose chaque jour des activités variées telles que des créations artistiques, des jeux sportifs, de la cuisine, des expériences scientifiques, de l'expression orale et corporelle...

Des spectacles et des sorties sont également régulièrement organisés (théâtre, laser game, accrobranche, parcs de loisirs, plage...).

Des stages de natation ont été proposés durant les petites vacances et un atelier multisports d'une heure par semaine est organisé chaque mardi.

Le service jeunesse des 11-14 ans a également organisé un séjour en Dordogne durant l'été et proposé diverses animations à chaque période de vacances (bouée tractée, atelier mangas, initiation au judo...), avec une vingtaine de jeunes inscrits.

Sur 2021-2022, les jeunes participent aussi à des actions d'autofinancement pour aller au concert d'Hoshi !

Le service a également proposé aux CM2 de l'école publique des séances de prévention aux dangers d'Internet et des réseaux sociaux.

En 2021-2022, l'objectif général sera de proposer des actions permettant d'améliorer le vivre ensemble.



### Fermetures annuelles du service :

Les trois premières semaines d'août  
Les deux semaines des vacances de Noël

### Changement de délégataire pour la période 2022-2024

La délégation de service public (DSP) attribuée aux PEP 56 arrivant à son terme, la municipalité a dû lancer une consultation en fin d'année 2021 pour couvrir la prochaine période des trois prochaines années. Parmi les deux offres reçues (dont les PEP 56) de ce marché public, et après entretiens avec les associations, le conseil municipal a retenu l'offre de l'UFCV ( Union Française des Centres de Vacances ) qui prendra en charge les prestations d'animations, avec le transfert des personnels déjà en poste.

## Restaurant scolaire

Malgré les conditions sanitaires imposées cette nouvelle année, la rentrée 2021 s'est déroulée le plus sereinement possible. 108 élèves ont fait leur rentrée à l'école publique le Petit Prince et 92 à l'école privée Notre Dame de Kerdroguen.

Un nouveau cuisinier est arrivé au restaurant scolaire en février 2021, Jean-Marie BROSSETTE met tout son savoir-faire pour améliorer le goût et l'apparence des plats afin que les enfants mangent de bon appétit. Il est secondé par Claudine qui fait aussi le service en salle.

La municipalité travaille avec la société Armonys-Restoration pour la distribution des matières premières, les repas sont préparés sur place.

Armonys-restauration est basée à Vannes, elle travaille pour apporter une alimentation saine et équilibrée aux enfants.

- plus de 85 % de produits frais,
- des fruits et légumes de saison,
- des viandes françaises et bretonnes,
- l'intégration de circuits courts,
- des produits laitiers issus de coopératives du Grand-Ouest,
- l'intervention d'un laboratoire indépendant pour des contrôles réguliers.

L'équilibre alimentaire est garanti par le respect des recommandations du GEMRCN et la validation des menus par une diététicienne.

(Source Site Internet : <https://www.armonys-restauration.fr>)

Par semaine (sur 4 jours), ce sont environ 550 repas qui sont servis aux enfants des deux écoles. Un repas biologique et un repas végétarien sont servis par période. Des repas à thème sont proposés régulièrement.

L'ALSH et l'accueil de loisirs « Planète Enfants » utilisent également les services du restaurant scolaire les mercredis et vacances scolaires.

Le service en salle a dû s'adapter aux conditions sanitaires du moment.

Nous remercions Françoise, Marie-Christine, Stéphanie, Jeanine et parfois en renfort Rachel, qui assurent le service auprès des enfants.

Rappelons qu'il existe un règlement intérieur (voir sur place ou sur le site Internet de la commune) et que tout manquement aux règles les plus élémentaires de politesse et de respect sera sanctionné.

L'article 2-6 sur les règles de vie a été modifié comme suit : « la détérioration volontaire du mobilier et du matériel entraînera obligatoirement le remboursement par les parents des objets cassés ou abîmés. »

### Tarifs facturés aux familles :

Repas enfant : 3,65 € (le prix de revient du repas pour la municipalité est à ce jour de 5,75 €).

Un repas adulte peut être proposé au prix de 5 € aux agents, aux stagiaires et aux enseignants.

## Conseil Municipal des Enfants

Les élus sont au nombre de 12 dont 6 nouveaux, élus par leurs camarades de classe tous les ans : 3 élèves de CM1 de chaque école.

Cette année, 3 filles de l'école Le Petit Prince et 3 garçons de l'école Notre Dame de Kerdroguen.

Noms de ces nouveaux élus : Thaïs LE FUR, Nina LE BAYON, Léa PIERRE, Kerian COUSIN, Antonin ALARCON et Leny LARBAUDIE.



Sur la photo, les élèves posent avec un diplôme qui leur a été remis par le Maire lors du premier Conseil Municipal le samedi 20 novembre 2021.

Manon LE GOUEFF, quant à elle, pose avec un livre de la commune qui lui a été remis pour ses deux années passées au CME. C'est une élue sortante car elle est rentrée au collège en septembre 2021.

Quatre autres élus sont aussi sortants mais absents sur la photo : Léo AUBIN, Alban GUUNIC, Tom PETITBOIS et Azélie LECOEUR.

Noms des 6 élus l'an dernier :

Evan LE BLANC, Mélissa HARDY-RIGUIDEL, Jade LE GALLO (présente sur la photo), Nolann HUAUTA, Nino PODEUR et Auxane MASSOT.

Au cours des futures réunions, les élus présenteront leurs projets et seront le porte-parole des autres écoliers.



**Laurence MORVAN et Marie-Laure GAIN**

## École Privée Notre Dame de Kerdroguen

Après une année 2019-2020 qui avait vu les élèves vivre un confinement et un retour à l'école en demi-groupe, l'école Notre Dame de Kerdroguen avait à cœur de vivre une année scolaire la plus normale possible pour les élèves.

Il y a bien eu quelques jours de classe fermée et du distanciel en raison du COVID, mais la communauté éducative de l'école a tout fait pour réussir à vivre des temps forts et marquant pour les écoliers.



Tout d'abord, les élèves ont vécu les périodes de l'année de manière ludique et enrichissante :

- une pré-rentree, fin août pour les PS et les MS afin de revenir prendre leurs marques avant le grand jour,
- confection de crêpes pour la chandeleur,
- envoi de cartes de vœux pour la nouvelle année et l'attente des réponses de toute la France,
- centième jour de l'année scolaire, avec des défis autour du nombre 100 (réaliser d'une pyramide avec 100 gobelets, écrire le nombre 100 de différentes manières...),
- découverte d'instruments de musique, du rap, du beatbox, et des musiques brésiliennes avec les animateurs de Vannes Agglo de la GS au CM2,
- séances de natation pour les CE1-CE2,
- anglais dès la maternelle avec Pop English.



Cette année a été également l'occasion de découvrir de nouveaux sports :

la voile pour les élèves de CM1 et de CM2, à Arradon, le basket pour les classes de GS au CM2, avec le club de Basket de Locqueltas, initiation aux jeux de ballon pour les PS et MS.

Afin de rendre les élèves davantage citoyens et responsables de leur devenir, l'école, en lien avec la municipalité et M. Josso, leur a fait découvrir les dangers d'internet, les dangers de la circulation en tant que piéton ou cycliste ; les a mis en situation d'électeur pour élire les nouveaux membres du conseil municipal des enfants.

Pour le bien-être des élèves, les enseignants, les parents d'élève avaient fait des efforts pour rendre cette année moins anxiogène. Pour Noël, ils avaient décoré le préau et la cour de l'école avec le montage d'une crèche et de décorations lumineuses.

Afin d'aider les élèves à être plus sereins dans une période trouble, des séances de relaxation avaient été proposées à toutes les classes. Alexia de Culture et Sens (Colpo) est venue dispenser ses conseils auprès des élèves, mais également auprès des enseignants et des parents lors d'une soirée spéciale.





Le plus beau restait à venir pour les élèves car l'APEL avait préparé une kermesse pour qu'ils puissent vivre un jour festif alors que la traditionnelle kermesse ne pouvait avoir lieu. Chaque classe a pu avoir une heure pour circuler sur les différents stands installés pour eux (pêche aux canards, château gonflable, goûter...). En échange, le spectacle n'ayant pu avoir lieu et les élèves déçus de ne pouvoir rien montrer à leurs parents, ont réalisé un clip sur leur école. Ce clip avait été montré en avant-première mondiale, lors du pot de fin d'année, mais il est encore visible sur la page d'accueil du site internet de l'école. Dans le cadre de son appartenance à

l'Enseignement Catholique et à sa mission d'entraide, l'école a mené des actions solidaires vers Jehanne, une petite fille polyhandicapée, et sa famille lors de sa traditionnelle opération sandwiches, ainsi qu'envers les enfants atteints de mucoviscidose lors des Virades. Les élèves ont également fêté les temps de rentrée et de Noël en lien avec le Père Firmin lors de différentes célébrations.

Après une année bien particulière, les élèves avaient mérité leur sortie scolaire. Les maternelles-CP se sont rendus sur l'île aux Moines. Les CE-CM ont fait de l'accrobranche pour clore une année autour de la forêt.

Le Directeur de l'école Notre Dame de Kerdroguen ainsi que la communauté éducative, vous souhaitent une très belle et heureuse année 2022 et se tiennent à votre disposition pour tout renseignement sur l'école.

2, rue Job Le Bayon  
56390 COLPO  
02 97 66 83 64  
ndk.colpo@yahoo.fr



## École Publique Le petit Prince

### Présentation de l'équipe

L'école compte 108 élèves répartis en 5 classes.  
La direction de l'école est assurée par Mme Marine SEGAERT, également enseignante de la classe de CM1-CM2.



9, avenue de la Princesse  
56390 COLPO  
02 97 66 83 77  
ec.0560237d@ac-rennes.fr

### Le reste de l'équipe reste inchangé.

- Mmes Delphine MARCESSE et Elise VERDIERE (ATSEM) en classe de TPS-PS-MS
- Mmes Françoise NIZAN et Stéphanie BLAT (ATSEM) en classe de GS-CP ;
- Mme Sabine OLIVIERO en classe de CE2-CM1
- Mme Sylvie RYLEWSKI en classe de CE1.
- Mme Marine BRAUD effectue la décharge de direction de Mme Marine SEGAERT le mardi en CM1-CM2, et le complément de temps partiel de Mme Sylvie RYLEWSKI le lundi en CE1.
- L'équipe éducative est également constituée de Melle Maëlle GUILLO (volontaire en service civique) et Mme Aurélie BOURBASQUET (AESH).

### Les projets

L'année 2020-2021 a été marquée par la crise sanitaire et peu de projets ont pu aboutir. Néanmoins tous les élèves ont pu faire une sortie en fin d'année.



Les élèves de la maternelle au CE1 sont allés passer une journée au parc animalier de Branféré. Ceux du CE2 au CM2 ont visité le village de l'an 1000 à Melrand.

Les CE2-CM1 ont pu participer à une activité VTT. Les CM1-CM2 ont, quant à eux, pratiqué la course d'orientation et le VTT lors de quelques sorties au plan d'eau de Brandivy.

Cette année, de nombreux projets sont en cours et nous espérons qu'ils puissent tous se réaliser.

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont fait une randonnée et un pique-nique à Larcuste fin septembre.

Toutes les classes sont allées au cinéma avant les vacances de Noël.

Les élèves de la grande section au CM2 assisteront également à un spectacle (entre janvier et avril).

Trois classes de l'école ont un projet en collaboration avec Vannes Agglo :

- CE1 : Rencontre d'auteur avec Emilina Giuliani.
- CE2-CM1 : Création d'un livre audio autour de la nature et des saisons avec Emmanuelle Hostin. Ce projet s'articule en lien avec la création d'un potager



à l'école. Projet auquel la mairie s'est associée en fournissant du beau matériel et en permettant ainsi aux enfants de jardiner avec efficacité.

CM1-CM2 : Projet autour du conte sur le monstre dans la littérature bretonne.

Les classes de maternelle et CP participeront à des projets en collaboration avec le centre d'art de Kerguéhennec.

La classe de CE1 fera trois séances de poney au centre équestre de Moustoir-Ac au printemps.

Les CE2-CM1-CM2 partiront 3 jours en classe de découverte HISTOIRE à Bressuire au printemps (Les châteaux forts et les chevaliers, l'école comme en 1900 et le Puy Du Fou).

Les élèves de CP, CE1, CE2-CM1 participent à 8 séances de natation à la piscine de Grand-Champ. Les élèves de CM1-CM2 participent à 4 séances d'activités nautiques à Arradon au printemps.

Les élèves de CM1-CM2 ont participé à une animation de la prévention routière.

Les élèves de CM1-CM2, avec l'association du Souvenir Français, ont participé à la plantation des chênes de l'espace arboré créé en souvenirs des colpéens morts pour la France.

Comme chaque année, toutes les classes de l'école participeront au prix des Incorruptibles. Pour être incorruptibles, les élèves s'engagent à lire ou écouter la totalité des ouvrages sélectionnés afin de se forger une opinion personnelle sur chacun des livres et à voter pour leur livre préféré.

Toutes les classes se rendent à la bibliothèque régulièrement.

Ces projets ne pourraient pas voir le jour sans la participation financière de l'association des parents d'élèves de l'école publique et de l'amicale laïque de Colpo. Nous tenons à les remercier !

Les élèves de CE2-CM1 et CM2 ont voté pour élire trois représentants au conseil municipal des enfants. Tous les candidats (CM1) ont fait campagne avec investissement. Nina LEBAYON, Thaïs LEFUR et Léa PIERRE ont été élues.

**Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école Le Petit Prince ?**

Les parents d'un enfant né en 2019 (ou 2020 en fonction des places disponibles) souhaitant inscrire leur enfant pour la rentrée prochaine (septembre 2022), peuvent dès maintenant contacter l'école par mail :

[ec.0560237d@ac-rennes.fr](mailto:ec.0560237d@ac-rennes.fr)  
ou par téléphone au 02 97 66 83 77.

Marine SEGAERT se tient à la disposition des parents pour tout renseignement, en particulier, le mardi, toute la journée.

L'ensemble de l'équipe éducative et les enfants de l'école publique Le Petit Prince vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022 !

Pour l'équipe pédagogique,  
Marine Segaert, directrice



La réouverture au public fin juin 2021, sans drive ni jauge, a permis aux lecteurs de revenir plus librement, après un début d'année chaotique, variant entre fermeture, réservation, drive, couvre-feu et incendie OVH (hébergeur du logiciel DECALOG).



## Les animations de 2021

**11 juin**, Fête du numérique : Conférence « Sollicitations commerciales et achats sur internet » animée par l'association QUE CHOISIR : les bons réflexes pour déjouer pièges et arnaques ! Savoir les repérer pour les fuir (spam vocaux et SMS, numéros surtaxés, phishing). Savoir évaluer la fiabilité des sites, précautions à prendre avant tout achat en ligne.

**En septembre**, les scolaires ont repris l'accès de la médiathèque. Ils ont été contents de réemprunter des albums, des bandes dessinées, des documentaires...

**Déclic scolaire** : Anne-Marie DELPIERRE, responsable de la médiathèque ainsi que les enseignantes des deux écoles ont participé au projet d'accueil de deux artistes : Souleymane Mboji et Emma Giuliani.



**15 septembre** : les enfants (moyenne section) de l'école Notre Dame de Kerdroguen ont eu la chance de travailler sur les albums de Souleymane Mboji, conteur et musicien africain. Présentation du conteur (affiche), de ses albums (lectures), des questions (visio avec Souleymane) et pour finir un magnifique spectacle musical à la médiathèque d'Arradon.

**25 novembre**, Déclic scolaire (GMVA) : les élèves (CE1) de l'école Le Petit Prince ont eu la chance de travailler sur les albums pop-up de Emma Giuliani, auteure-illustratrice. Présentation de l'illustratrice, de ses albums, des questions (visio avec Emma Giuliani), atelier Pop-up à la médiathèque de Baden.

**Du 1er au 30 novembre** : Projet pôle rouge « il était une fois... Au pays du Loch ». La 3ème édition a pu avoir lieu et s'est déroulée du 1er octobre au 30 novembre 2021. Le thème proposé : L'exploration des profondeurs des mers en passant par les 5 sens.





**Dimanche 17 octobre** : Balade sensorielle familiale à la Mare au Poivre

**Mercredi 20 octobre** : Atelier pour les 3-4 ans mené par Peggy DANIEL, lecture animée avec bac sensoriel

**Mercredi 27 octobre** : Atelier bâton de pluie pour les 7-10 ans animé par Anne-Marie

**Samedi 6 novembre** : Balade sensorielle familiale à la Mare au poivre

**Mercredi 17 novembre** : Atelier pour les 5-8 ans arts plastiques animé par Peggy DANIEL, peinture végétale

**Samedi 27 novembre** : Atelier bâton de pluie pour les 7-10 ans animé par Anne-Marie.

Ces animations, gratuites, réparties sur les médiathèques du pôle rouge, se sont déroulées en intérieur et en extérieur. Programme très riche en animations, expositions et ateliers particulièrement appréciés par les enfants et les parents.

### Financement et organisation :

Le CNL a doté la médiathèque d'une subvention exceptionnelle pour relancer l'achat de livres. Cette subvention va permettre l'achat de séries de mangas (Naruto, Black Clover, Promised neverland...).

Les médiathèques du pôle rouge se concertent assez fréquemment afin d'établir la liste des livres à acquérir (romans adultes), dans le but d'offrir aux lecteurs une plus grande diversité des ouvrages.

Si vous souhaitez un titre, un auteur en particulier, n'hésitez pas à me demander ou faire une réservation sur le portail des Médiathèques du Golfe : [mediathequesdugolfe@gmvaggio.bzh](mailto:mediathequesdugolfe@gmvaggio.bzh)  
Les ouvrages sont acheminés par navette. Vous êtes prévenus soit par mail ou par téléphone.

Pour tout conseil, n'hésitez pas à contacter la médiathèque aux horaires suivants :

Mardi : 16 h 30 – 19 h

Mercredi : 10 h -12 h 30 et de 14 h 30 – 18 h

Samedi : 10 h – 12 h 30

Ou par téléphone au 02 97 66 33 46 ou par mail : [mediatheque@colpo.fr](mailto:mediatheque@colpo.fr)



Compte-tenu de l'évolution de la répartition des compétences entre commune et intercommunalité, les actions de GMVA au bénéfice de Colpo sont de plus en plus nombreuses. En voici quelques illustrations :

### La gestion de l'eau et de l'assainissement rue Nationale

Depuis le 1er janvier 2020, les compétences Eau et Assainissement sont assurées par GMVA. Ainsi GMVA assure actuellement le renouvellement et la réhabilitation du réseau d'eau potable et d'eaux usées de la rue Nationale et de certaines rues adjacentes dans le cadre du projet de rénovation globale. C'est l'entreprise TPC Ouest de Saint Avé qui a été retenue pour mener à bien ce chantier d'un montant de 738 087€ HT. Prochainement GMVA portera la réalisation de notre nouvelle station d'épuration.



### Le développement économique avec la connexion de la zone de Bellevue à la fibre

Depuis juillet 2021, l'ensemble des parcs d'activités du territoire de l'agglomération sont éligibles à la fibre optique. Grâce à un investissement de 2 millions d'euros réalisés par l'agglomération sur son réseau REV@, la fibre est désormais disponible sur la zone d'activités de Bellevue. Depuis 2006, l'agglomération se mobilise pour favoriser le déploiement du Très Haut Débit (THD) particulièrement pour les entreprises et les sites publics. En fonction des territoires, plusieurs intervenants peuvent répondre aux besoins des entreprises.

Plus d'informations : [entreprendre-golfedumorbihan-vannes.bzh/le-tres-haut-debit](http://entreprendre-golfedumorbihan-vannes.bzh/le-tres-haut-debit)

## Le développement touristique et la mise en valeur du patrimoine

En 2021, GMVA a relancé son jeu d'aventure Mys'terre du Golfe qui propose une exploration au cœur des Landes de Lanvaux passant par Colpo. Il s'agit d'un jeu gratuit et ouvert à tous qui promet une expérience immersive et ludique à la découverte des lieux historiques et patrimoniaux. Pour jouer, il suffit de retirer gratuitement un livret de jeux dans l'un des lieux suivants : Viveco, Le Cardinal, Le fournil de la Maillette, Boulangerie Derval, Aux délices de l'Océan ou la Mairie.

2450 livrets ont été retirés durant la saison estivale.



## Les solidarités avec les maisons France Services

Pour mieux s'adapter aux horaires de travail des usagers et répondre à leurs besoins, le Loc'h info services intensifie ses plages d'ouverture au public.

### Les nouveaux horaires sont désormais :

**Lundi** : 9h – 12h30 / 13h30 – 17h

**Mardi** : 12h30 – 18h30

**Mercredi** : 9h – 12h30 / 13h30 – 17h

**Judi** : 13h30 – 17h

**Vendredi** : 9h – 12h30 / 13h30 – 17h

Pour rappel, le Loc'h infos services, offre dans un même lieu un ensemble de services de proximité et propose un accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne (emploi, démarches administratives, médiation...). Il accueille, conseille les usagers et les professionnels dans leurs démarches et les oriente vers les partenaires adaptés (Mission locale, ADIL, conciliateur, Point Info Energie...).



Loc'h info services  
67 rue du Général de Gaulle  
56390 Grand-Champ  
02 97 61 40 16  
[lochinfoservices@gmvagglo.bzh](mailto:lochinfoservices@gmvagglo.bzh)

**Christian BARBIER**

## Charte de l'Agriculture et de l'urbanisme

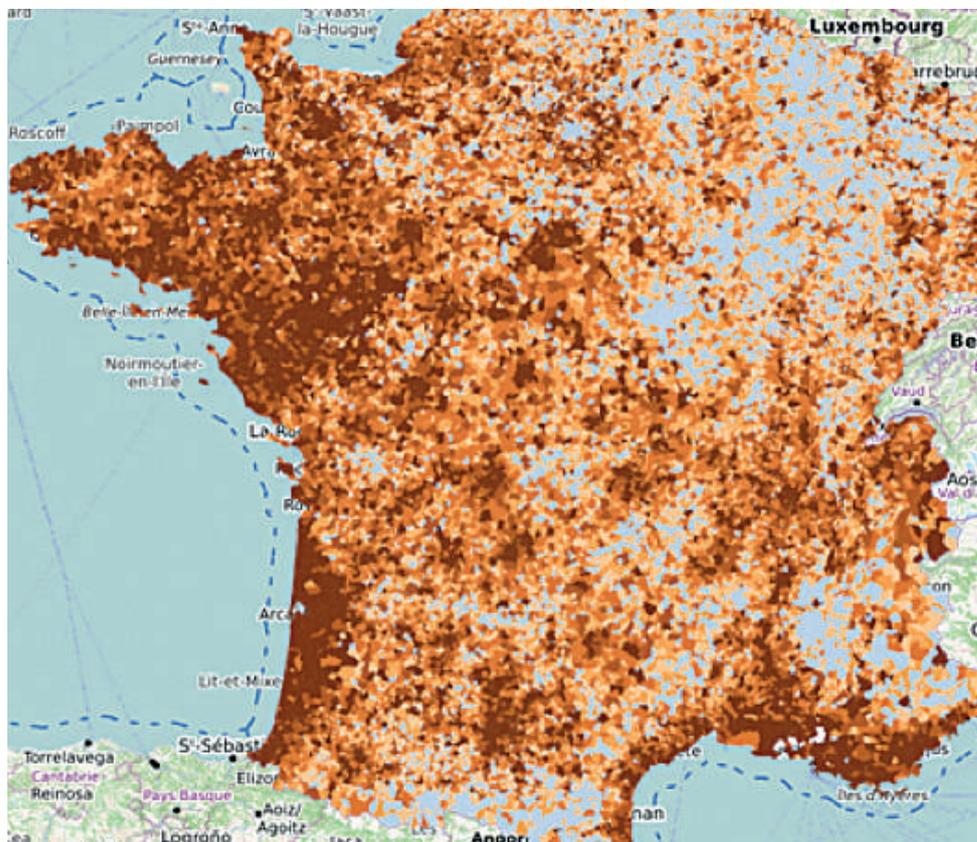
Afin de prendre en compte la nécessaire gestion économe du foncier agricole dans les projets de territoire et les actes d'urbanisme, l'Association des maires, la Préfecture, le Conseil Départemental et la Chambre d'agriculture ont revisité en 2020 la Charte de l'Agriculture et de l'Urbanisme qui datait de 2008. Dans un contexte de forte attractivité du Morbihan, cette charte vise à avoir une interprétation commune des réglementations régissant l'urbanisme.



### Pourquoi gérer l'espace de manière économe ?

Nourrir la population reste la première des vocations de l'agriculture. Une fois construit un sol ne peut pas revenir à l'état naturel. Aussi, il est indispensable de concilier les nouveaux besoins en logements, services, activités, déplacements, production d'énergie... avec une protection durable et une gestion économe du foncier... Les constructions sur des terrains vierges se faisant le plus souvent au détriment de l'agriculture, on peut estimer que sur Colpo c'est environ 1 ha qui a été retiré de l'agriculture chaque année de la dernière décennie.

### La consommation foncière en France par commune et sur Colpo entre 2009 et 2020



### Colpo

(EPCI CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération)

données pour la période 2009-2020

121 475 m<sup>2</sup>

de nouvelles surfaces consommées

soit 0.46 %

de la surface communale nouvellement consommée

dont 102 789 m<sup>2</sup>

de surfaces consommées de type habitat

## Les points consolidés de la charte

- Les périmètres de protection des sites d'exploitation avec une préconisation de recul systématique de 100 m pour toute nouvelle construction,
- La limitation des changements de destination des bâtiments agricoles.

## Les nouveautés de la charte

- L'encadrement de la production d'énergies durables avec des préconisations concernant le photovoltaïque, la méthanisation et l'éolien,
- Une fiche pour expliciter la nécessité d'un projet porté par une exploitation agricole,
- Plus de marge d'évolution pour les extensions et annexes des habitations de tiers en zones A et N,
- La facilitation de la réalisation d'Assainissement Non Collectif en milieu rural,
- La prise en compte de la « charte riverains »,
- Une gestion économe du foncier par l'identification et la mobilisation des capacités de densification, de renouvellement, des logements vacants et des changements de destination.

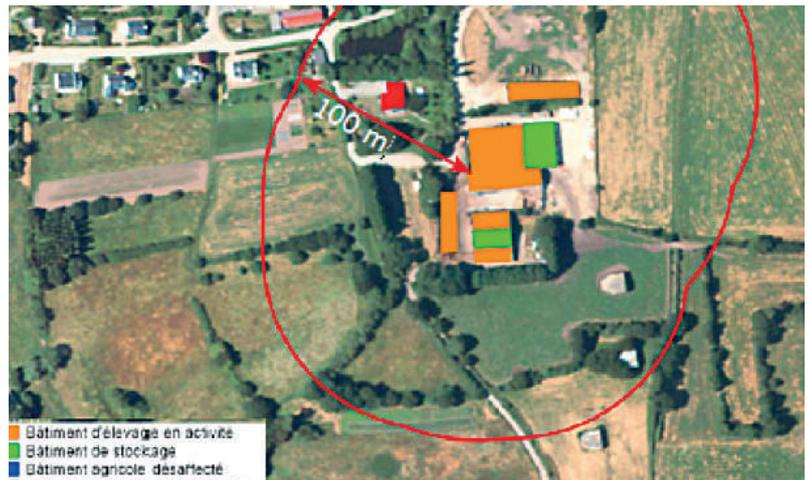


## Les extensions et annexes des habitations de tiers en zones A et N

L'extension d'habitation existante ou construction d'annexe est possible, sauf dispositions explicites contraires dans les zones A et N des PLU(i) et sans compromettre l'activité agricole ou la qualité paysagère du site.

La notion d'extension d'une habitation existante s'entend, sans création de logement supplémentaire, en se basant sur l'emprise au sol d'une même unité foncière, selon les modalités suivantes : extensions d'habitations plafonnées à 50 m<sup>2</sup> et à 50 % de l'emprise au sol existante (conditions cumulatives). La date de référence est la date d'approbation du PLU(i).

Chaque habitation aura la possibilité de réaliser une annexe unique de moins de 40 m<sup>2</sup> et de 3,50 m de hauteur au faîtage, séparée de moins de 20 m de l'habitation, et également une piscine qui ne comptera pas comme annexe.



## Colpo soutient "Agriculteurs de Bretagne"

Comme 210 autres communes en Bretagne, Colpo adhère à "Agriculteurs de Bretagne". Cette adhésion symbolise notre soutien aux 20 exploitations agricoles de notre commune. Pour matérialiser cette adhésion, un panneau a été installé à l'entrée de la commune.

Pour en savoir plus sur "Agriculteurs de Bretagne". Rendez-vous sur : [www.agriculteurs-de-bretagne.bzh](http://www.agriculteurs-de-bretagne.bzh). Accédez aux actualités de l'association, aux articles web, aux témoignages d'agriculteurs, etc.

**Christian BARBIER**

## Nouvelle campagne de recensement

La prochaine phase de recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 19 février. Pendant cette période, les quatre agents recenseurs se présenteront chez les habitants pour leur indiquer les procédures à suivre.

À l'origine, le calendrier officiel prévoyait qu'elle se déroule en janvier 2021, mais la situation sanitaire a eu un impact sur sa mise en œuvre, la reportant en 2022.

Cette opération de comptage permet à la municipalité de connaître l'évolution de la population et d'adapter les services de la commune aux besoins des administrés.

En 2016, le recensement de la population, organisé par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), indiquait 2 264 habitants.

Les quatre agents recenseurs, Marc Delvigne, Pascal Denis, Thierry Hindre, Jean-Yves Le Bayon ont été recrutés par la commune et se répartissent sur 4 secteurs. Ils seront encadrés par Sophie Lefèvre, coordinatrice de l'enquête de recensement et interlocutrice de l'Insee.



*Jean-Yves LE BAYON*



*Marc DELVIGNE*



*Pascal DENIS*



*Thierry HINDRE*

## Départ en retraite de Josiane Quilleré

Le 31 novembre 2021, Josiane Quilleré, agent administratif de la commune a fait valoir ses droits à la retraite.

De 1988 à 1991, Josiane a effectué des stages de formation à la mairie de Bieuzy-Lanvaux. De 1991 à 1997, elle intègre le service de remplacement du Centre de Gestion du Morbihan pour y effectuer de nombreuses missions dans différentes collectivités locales.

En décembre 1997, elle est appelée pour une mission à Colpo à l'accueil, l'Etat Civil, l'urbanisme, et le CCAS.

Le 1er avril 1998, elle est recrutée comme stagiaire puis titularisée à son poste en 1999.

Elle connaîtra trois maires : André le Corff, Jean-François Stéphan et Freddy Jahier.

Pendant toute sa carrière (23 ans à Colpo), son attachement aux administrés aura été la grande motivation de Josiane.

Ce 18 novembre 2021, en présence du maire, des élus, de ses collègues et de sa famille (mari, filles, gendres, petits-enfants) Josiane a reçu des mains du maire Freddy Jahier, la médaille d'honneur régionale départementale et communale d'Argent (20 ans de présence) avec le diplôme, délivrés par le Préfet du Morbihan.

**Bonne retraite Josiane !**



*Eric Cario remplace Josiane Quilleré.*



## Cérémonie du 11 novembre

Une cérémonie du 11 novembre très suivie et pleine d'ardeur au cours de laquelle 4 personnes ont été distinguées : Thierry GELLEZ, Joseph SUCCERIO, Vincent FONTANIEU et Jean-Pierre LAMOUR.

À cette occasion, Monsieur Joseph DREANO représentant le Souvenir Français, accompagné de Monsieur Jean-Pierre Le Gal, 1er adjoint et de Monsieur Marc LOUIS, président de l'UNACITA de Colpo ont découvert une plaque portant les noms des Morts pour la France durant la première guerre mondiale. Pour des raisons administratives leurs noms ne figuraient pas sur le monument. Cet oubli est maintenant réparé.



## Boîtes Noël AVPC

L'association A.V.P.C, les voitures à pédales, organise chaque année la collecte des lettres adressées au Père Noël avec l'aide du club Elisa. Un grand merci pour cette aide précieuse auprès du Père Noël.



## Inauguration du Pump Track

Le 9 octobre 2021 a été officiellement inauguré le Pump Track de Colpo en présence des représentants des institutions départementales, de l'agglomération GMVA et d'élus locaux intéressés par le projet et des concepteurs. Ce circuit se situe à l'entrée sud de Colpo, près des étangs.



## La Virade de l'Espoir

*Au tour de Colpo de recevoir à domicile les Virades de l'Espoir !*

*Tous les ans, ce rendez-vous cantonal permet de réunir la population autour d'une noble cause : collecter des dons pour vaincre la mucoviscidose.*

*De nombreux donateurs ont participé à la réussite de cette journée avec 1809€. Les diverses actions menées par les bénévoles des associations colpéennes présentes sur le site ont comptabilisé 2481€. Les scolaires du canton ont rapporté 5354€ et on y ajoute une subvention de 500€ versée par la commune de Grand-Champ. Un total de 10144 € a été collecté cette année.*

*Le flambeau est transmis à la commune de Meucou qui organisera les Virades de l'Espoir en septembre 2022. Un grand merci à tous pour votre participation !*



## APEL Notre Dame de Kerdroguen

Cette année, à l'école Notre de Dame de Kerdroguen de Colpo, c'est une nouvelle équipe enthousiaste et motivée qui compose l'APEL. Dix-neuf parents, élus lors de la dernière assemblée générale du 17 septembre 2021, sont donc membres de l'association. L'APEL, c'est l'association de parents d'élèves qui se mobilise et œuvre tout au long de l'année pour récolter des fonds servant aux différents projets éducatifs des enfants. Ses actions visent notamment à réduire les coûts des sorties scolaires.

Au-delà de l'aspect financier, son rôle est aussi d'agir et de s'impliquer dans la vie de l'établissement scolaire. Elle est à l'écoute de toutes les attentes des parents et des enfants, et a la responsabilité de les représenter au sein de l'établissement scolaire.

Ces deux dernières années, la plupart des projets n'a pu aboutir en raison de la crise sanitaire, mais malgré tout, l'an passé, les enfants ont eu la chance de rencontrer le Père Noël au sein même de leur école et de recevoir chacun un cadeau. Une kermesse pour les enfants s'est également tenue dans l'école, permettant de clôturer le plus joyeusement possible l'année scolaire. Des séances de relaxation ont été proposées aux élèves et financées par l'APEL. Elles ont permis aux élèves de mieux appréhender la situation liée à la COVID 19 et à apprendre à mieux gérer leurs émotions. L'APEL a aussi contribué financièrement aux sorties scolaires.



Cette année l'APEL espère pouvoir accomplir les actions pensées lors des dernières réunions et les mettre en œuvre.

Un calendrier d'événements a été établi lors du conseil d'administration de l'APEL :

### Les dates à retenir :

- Le 04/02/22 : vente de plats à emporter
- Le 14/05/22 : La toute 1ère Color Run Colpéenne
- Le 26/06/22 : Kermesse de l'école

### Le bureau de l'APEL de Notre Dame de Kerdroguen :

Président : Charlène CHENU  
 Vice-président : Benjamin JAHIER  
 Trésorier : Hélène GUILLO  
 Vice-Trésorier : Sabrina FIEVET  
 Secrétaire : Katy VERA  
 Vice-Secrétaire : Lucie HIVERT  
 Vice-secrétaire : Yseult MARQUER

Adresse mail : [apel.ndk56@gmail.com](mailto:apel.ndk56@gmail.com)





## AVPC 56

Cette année 2021 a été une continuité de 2020. En effet, les conséquences sanitaires du COVID ont bousculé nos projets... Nous espérons que les courses de voitures à pédalier reviennent en 2022.

*Toute l'équipe de l'AVPC 56 vous souhaite une très belle année 2022 et surtout une bonne santé.*

## ASSOCIATION ELISA BACIOCCHI

### Que nous réserve 2022 !!!

Enfin, la fin de l'année 2021 a vu renaître notre club avec beaucoup de satisfaction puisque 88 de nos adhérents nous ont soutenus et se sont réinscrits, et tous avec le "pass sanitaire". Belle preuve qu'ils veulent se sortir de cette crise sanitaire au plus vite et reprendre les activités avec leur joie de vivre, de la gaité et de la bonne humeur.

Nous espérons que cette nouvelle année sera plus sereine et bénéfique pour toutes nos manifestations : Belote – boules – tarot - loto - marche - spectacle - journée voyage - bals et surtout nos repas animés qui ont une grande importance pour tous.

**Ce sont des journées de convivialité où nous retrouvons une grande famille !**

Nous souhaitons également pour cette nouvelle année que d'autres colpéens viennent nous rejoindre avec des idées nouvelles peut-être, et surtout du dynamisme.

*Toute l'équipe du conseil d'administration vous souhaite une très bonne année 2022 et surtout une très bonne santé à vous et vos familles !*

## DAÑS HÉOL



DAÑS HEOL est une association de ZUMBA qui a vu le jour à Colpo en 2017 et propose des cours Adultes et Kids avec une professeure diplômée : Adeline GOMEZ-RODRIGUEZ.



Comme les années précédentes, les cours se déroulent à l'Espace CAMERATA tous les jeudis (sauf vacances scolaires) de 18h30 à 19h15 pour la Zumba Kids (75€ l'année dont 15€ pris en charge par la Mairie de Colpo pour les colpéens de 8 à 12 ans ramenant la cotisation à 60€ à partir de septembre 2022) et de 19h30 à 20h30 pour la Zumba Adultes (85€ l'année à partir de septembre 2022).

Depuis le début de sa création DAÑS HEOL se déplace en extérieur pour diverses animations telles que le Marché de Noël de Colpo, le Marathon de Vannes, aux fêtes de la musique, au Speed Park de Vannes etc. Nous espérons pouvoir faire notre repas annuel prévu le SAMEDI 30 AVRIL 2022 (sous réserve des conditions sanitaires bien sûr).

*DAÑS HEOL vous souhaite une nouvelle année pleine de soleil !*

Mail : [dansheol56@hotmail.com](mailto:dansheol56@hotmail.com) - Tél : 06 51 92 93 64  
Facebook : Association DAÑS HEOL



## Colpo Athlé Plaisir



Malgré une saison compliquée au niveau sanitaire (fermeture des salles de sport, couvre-feu à 18h etc.), le club Colpo Athlé Plaisir a continué à fonctionner en tenant compte du protocole sanitaire en vigueur. Pour ce faire, nous avons adapté nos entraînements et proposé différentes activités afin de garder le contact avec nos jeunes athlètes en particulier. À la fermeture des salles, nous avons mis en place des séances en plein air (stade Marcel Jézo ou Bois de Couba) en proposant entre autres des courses d'orientation, des défis athlé et pour les plus grands une sortie Plogging\*. Au couvre-feu de 18h00, nous avons décalé les entraînements sur les vacances scolaires. À l'absence de compétitions, nous avons proposé une course connectée ainsi que des défis athlé.

Côté compétition, la pandémie a sérieusement contrarié les organisateurs, beaucoup préférant jeter l'éponge. Pour celles qui se sont maintenues, on retiendra les nombreuses participations de nos athlètes avec brio et une mention particulière pour :

- l'équipe féminine (Marie-Jo Guillemot - Jocelyne Le Dem - Maryse Mahé - Myriam Le Gougau) qui termine 2ème par équipe sur le raid du Golfe,
- Maryse Mahé qui termine 1ère dans sa catégorie sur le Grand Raid des Pyrénées.



Outre les sorties d'entraînement délocalisé (Lac de Guerlédan, St Nicolas des Eaux, Sérent, Le Bono, etc.) aussi bien en marche nordique qu'en courant, plusieurs adhérents de l'association ont pris part à des actions humanitaires en participant entre autres à La Vannetaise, Des papillons pour Louna, Les virades de l'Espoir, Le Téléthon etc.

La nouvelle saison a très bien démarré avec un afflux important de jeunes (notamment en Éveil athlétique et en Poussin) et un bon maintien des adultes aux différentes séances encadrées proposées par notre association. **Les compétitions ont repris, motivant encore plus les jeunes comme les adultes à poursuivre l'entraînement en groupe et surtout dans la bonne humeur !**



\* Apparu en Suède en 2016, ce terme est une contraction de "plockaupp", qui signifie "ramasser" en suédois et de jogging. La pratique est simple : je fais du sport et je ramasse des déchets."

## Dynamic Gym

### C'est la rentrée !

Les adhérents de l'année précédente sont présents pour s'inscrire. Quelques nouveaux visages aussi. Gwendal Le Goff, notre moniteur pour les 4 cours hebdomadaires est plein d'enthousiasme pour nous faire bouger après 6 mois de repos « COVID-19 » ! Mais surtout, les mamans ont amené leurs petits de 2-6 ans pour les deux cours de babygym. Nous attendons les enfants, les bras ouverts. C'est nouveau, intéressant et ludique !

Et puis, en novembre, c'est reparti pour un confinement zéro activité commune. Petite reprise babygym en décembre et en janvier, puisque les pouvoirs publics le permettent... et c'est de nouveau terminé. Pas de galette, assemblée générale en vidéoconférence et sur document écrit et pas de repas de fin d'année. Fin juin, nous avons réussi à tenir une séance finale avec un petit pot de départ.

Septembre 2021 : Dynamic Gym est au forum des associations. Merci aux membres du conseil d'administration présents. Ils ont répondu à beaucoup de questions et donné nombre de bulletins d'inscription. Jamais l'association n'a compté autant d'inscrits que cette année. Un vrai besoin de travailler ses muscles et sa respiration, puisque cette année nous avons introduit une séance de Pilates en début de chaque mois !

Fin septembre Dynamic Gym a participé aux Virades de l'espoir, pour la lutte contre la Mucoviscidose. Gwendal le Goff avait installé un "Circuit du Souffle" pour les enfants. *A l'heure où nous couchons ces quelques mots sur papier, tous les espoirs de bonne continuation des cours de gymnastique, sont permis !*



*L'équipe Dynamic Gym vous souhaite une belle année 2022 à tous !*

## L'UNPRG, un partenaire essentiel de la Gendarmerie

Très implantée en métropole et outre-mer, l'UNPRG mène sur le terrain une forte action sociale et de solidarité en direction des plus fragiles de ses adhérents actifs et retraités de la gendarmerie (28000 sur le territoire national - 480 dans le Morbihan), notamment par la recherche de partenariats avec des soutiens mutualistes et institutionnels.

L'UNPRG UD 56 remercie la municipalité de Colpo pour son soutien financier, qui permet à l'association chaque année d'être plus efficace.



*Le président UNPRG UD 56  
Membre du conseil d'administration national  
**Jean-François Stephan***

## ES Colpo

2021 a été l'année durant laquelle l'ES COLPO a joué le 4<sup>ème</sup> tour de Coupe de France en début de saison contre les Keriolets de Pluvigner ! Un évènement historique, dont nous sommes fiers car en 55 ans d'existence, nous n'avons jamais passé le 3e tour. Nous sommes fiers de nos joueurs et de nos dirigeants, **ils ont tout donné !** Nous avons également eu grand plaisir à retrouver l'espace Camerata ainsi que les supporters pour notre traditionnelle soirée Kebab que nous avons organisée le 6 novembre dernier. Une soirée qui a eu un grand succès ! Nous tenions à remercier toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette soirée. Pour l'année à venir, une soirée raclette à volonté est au programme en février. Nous espérons également pouvoir reprendre les festivités du 14 juillet en compagnie de nos amis de Colpo Athlé Plaisir ! C'est un évènement qui manque à beaucoup de Colpéens et Colpéennes. Espérons que les mesures sanitaires nous le permettront cette année.

Pour suivre nos actualités, événements et résultats, rendez-vous sur la page Facebook et le site internet !

*L'ES COLPO vous souhaite une bonne année 2022 !*

### Contact Seniors :

Roland LAIR, président : 06 84 60 44 84  
Catherine JAFFRÉ, vice-présidente : 06 85 81 07 59  
Francis CAUDAL, secrétaire : 06 25 33 57 01

### Contact Jeunes :

Sébastien OGRÉ : 07 82 40 57 77  
Facebook : ES Colpo  
Site internet : [escolpo.wixsite.com/website](http://escolpo.wixsite.com/website)



## Krollerion Lan Vaoz

La saison 2020/2021 restera une saison sombre pour notre association. En raison du contexte sanitaire, nous avons dû annuler tous nos cours, ainsi que nos participations aux différentes manifestations. Une seule sortie pour cette année : le pardon de Notre Dame de Lourdes, le 22 août 2021, à Brandivy.

Nous commençons une nouvelle saison, avec un changement de présidence. Suite au départ de Mme CHARPENTIER, le Bureau a élu à ce poste M. DESON Pascal, Mme LACROIX est maintenue au poste de trésorière ; le poste de secrétaire restant vacant, le Président en assurera l'intérim.

Pour notre association, il s'agit davantage d'un nouveau départ que d'une reprise d'activité.

Tout d'abord, les cours « confirmés » ont repris en partenariat avec Yaouank Grégam, avec lequel nous faisons des échanges depuis plusieurs années pour les représentations. Ils ont lieu le jeudi soir, à partir de 20h30.

Ensuite, le projet des cours pour débutants, en sommeil la saison passée, est aujourd'hui une réalité. Il prend la forme d'une initiation aux danses courantes. Cette initiation est ouverte à tous, sans inscription, dans le respect du protocole sanitaire ; vous pouvez y participer tous les mardis, à partir de 20h00, dans la salle de motricité, Espace Camerata. Enfin, nous maintenons notre projet de fest-deiz pour 2022. En raison des élections présidentielles au mois d'avril, la date retenue pour ce rendez-vous : DIMANCHE 20 MARS 2022. Nous vous ferons connaître ultérieurement les groupes retenus pour ce jour.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous trouver le mardi soir à partir de 20h00 (le plus simple), nous envoyer un mail [krollerionlanvaoz@orange.fr](mailto:krollerionlanvaoz@orange.fr) (le plus rapide) ou nous téléphoner au 0611469011.

*Le Président,  
DESON Pascal*



**KROLLERION  
LAN VAOZ**

**INITIATION  
DANSE BRETONNE**

**ESPACE CAMERATA**

**LE MARDI 20H00**

06.11.46.90.11 [krollerionlanvaoz@orange.fr](mailto:krollerionlanvaoz@orange.fr)

## Ligue Régionale de Tir de Bretagne



La pandémie de Covid-19 étant malheureusement toujours présente, seules les personnes munies de leur pass-sanitaire ont pu participer à cette réunion annuelle.



Les divers Championnats Régionaux et Nationaux ayant été annulés, il n'y a pas eu de tireurs sportifs à récompenser. Nous espérons tous que la vie sportive et les compétitions pourront reprendre rapidement. La Présidente Martine GUÉZEL a présenté le nouveau panneau « Podium » investi par la Ligue où le nom de « COLPO » apparaît en bonne place, ainsi le nom de notre commune apparaîtra lors de tous les Championnats Régionaux, voire Nationaux.

La Bretagne compte un peu plus de 7 100 licenciés répartis dans 59 clubs. 15 clubs existent sur le département du Morbihan.

**Si vous souhaitez des informations sur le tir sportif, n'hésitez pas à contacter la Ligue :**

Tél. 02 97 66 35 64

Mail : [secretariat@tir-bretagne.org](mailto:secretariat@tir-bretagne.org)

Notre nouveau site Internet vous donnera des informations sur notre sport : <https://www.tir-bretagne.org/> ainsi que sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/LigueTirBretagne>

*Belle et heureuse année 2022 à tous !*

*La secrétaire de la Ligue,  
Marie-Laure GAIN*

## Déchets verts

### De quoi s'agit-il ?

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit : de l'herbe après tonte de pelouse, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, des résidus de taille de haies et arbustes, des résidus de débroussaillage, des épluchures de fruits et légumes.

### Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible :

- de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps,
- de les déposer à la déchèterie de Locmaria-Grand-Champ (récemment réhabilitée, elle dispose d'une plateforme au sol de 1600 m<sup>2</sup> pour faciliter le dépôt des végétaux et gravats).
- De faire appel au service prévention et sensibilisation des déchets de GMVA qui propose un service de broyage à domicile. Se regrouper avec son voisinage permet de réduire les coûts et d'optimiser la venue du broyeur.

### Il est interdit :

- de les brûler à l'air libre
- de les brûler avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

### Pourquoi cette interdiction ?

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve.

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

### En cas de non-respect de l'interdiction

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Retrouvez les textes de loi et les formulaires sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Pour tous renseignements sur la gestion des déchets de notre territoire :

Service déchets de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération - **02 97 68 33 81**

## Masques jetables

Depuis le début de la pandémie de COVID 19, les masques jetables font partie des objets de notre quotidien.

Ces produits à usage unique que nous utilisons pour nous protéger du virus sont appelés masques "en papier" afin de les différencier des masques en tissus, mais ils ne sont pas en cellulose, ils sont en polypropylène !

Le SYSEM (SYndicat de traitement des déchets du Sud-Est Morbihan) appelle les usagers à la vigilance et insiste pour que les consignes de tri soient respectées : ainsi les masques jetables doivent être déposés :

- dans un sac fermé
- dans les ordures ménagères résiduelles



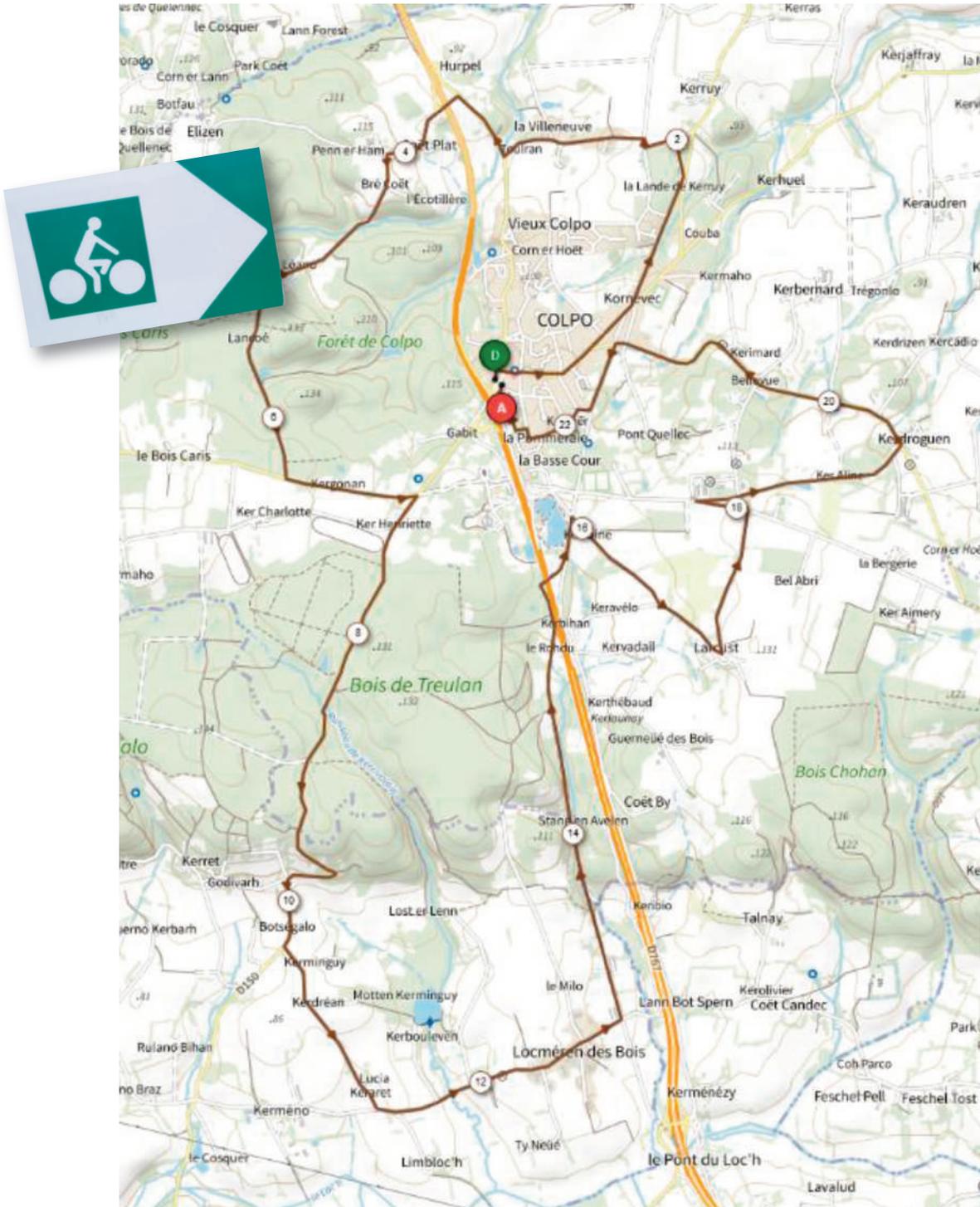
## Les Landes de Lanvaux à vélo : testez le nouveau circuit de Colpo !

En lien avec le chargé de mission "Itinéraires touristiques" de GMVA, le circuit vélo de Colpo a été validé récemment. La signalétique va être réalisée prochainement.

Les circuits vélo de Lanvaux, au nombre de cinq, seront reliés entre eux, de quoi permettre de belles découvertes de notre territoire !

Vous trouverez prochainement l'ensemble des informations sur le site de l'agglomération :

[www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/](http://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/)



## Naissances

Elie THEBAUD	18/12/2020	Léon GUILLO	05/05
Victoire RUGET	26/12/2020	Matilde GONCALVEZ VAZ	07/05
Naël DORDOIGNE	03/01/2021	Eliott GRESSET	08/05
Tom JAHIER	11/01	Kaleya MANETTE	09/05
Nathan LE GUÉVEL	25/01	Ilyana GONDRY	26/07
Alice LE GAL	31/01	Enora RENO	11/09
Robin DENOVAL	01/03	Lina KHATALI	12/09
Armand DORÉ	29/03	Léa BERNARD	25/09
Constance LORIC	02/04	Nahia BAZIN	22/11
Alix LE RAY MONGET	03/05	Mélio LE CORRE	26/11



*Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux-nés*

## Mariage

Rebecca STIVANE et Anthony LE TRIONNAIRE	15/05
Delphine LE GALLIARD et Okba KHATALI	09/06
Justine LE GOFF et Romain DORDOIGNE	10/07
Léna DURAND et Rod-Evens REIZO	17/07
Lucie JEHANNO et Etienne MILLET	17/07
Olha DUHINOVA et Christophe HÉMERY	17/07
Aline JEGAT et Ghislain PAYET	24/07
Magalie JÉHANNO et Jérôme LE PALUD	24/07
Laëtitia CHEVILLARD et Jaouen JULÉ	31/07
Marie CARPENTIER et Jay-Ar STELANDRE	31/07
Nathalie STÉPHAN et Franck CADORET	07/08
Vanessa CADORET et Julien LE BORGNE	21/08
Camille HAVÉZ et Jérémy LE GUERNEUVE	25/08
Delphine CONNAN et Ian GENC	18/09
Claire GUIHARD et Doumic GRESSET	25/09
Gaëtane DENOVAL et Jérôme LAUDRIN	29/10



*Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux mariés*

## Décès

Béatrice CONAN	07/12/2020	Suzanne LE POUL	14/06
Marie MARTIN	26/12/2020	Armelle EVENO	15/06
Martine JANOIS	27/01/2021	Marie GUIMARD	04/07
Josiane HERVIEU	10/02	Hervé LE LANN	19/07
Nicole LE GARGASSON	05/03	Gérard LE HÉANANF	26/07
Pascal MELLE	10/03	Rolande THOMINE	29/07
Alain ROUQUIÉ	13/03	Anne LE DIVENACH	03/09
Léonie AUDIC	27/02	André LE GUERNEUVÉ	12/09
Jeannine PASKA	28/03	Marie-Anne CADIO	30/10
Sébastien MONMARCHÉ	29/03	Didier LE GOUEFF	16/11



*Nos sincères condoléances aux familles des défunts*

## MAIRIE

12 avenue de la Princesse  
Tél 02 97 66 82 08 - Fax 02 97 66 82 77  
E-mail : [mairie@colpo.fr](mailto:mairie@colpo.fr)

Du lundi, mercredi et vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h  
Le mardi, jeudi et le samedi : 9 h à 12 h

## ASSISTANTE SOCIALE

Accueil sur rendez-vous en mairie  
Prise de rendez-vous 02 97 69 51 76

## SANTE

Cabinet médical  
Docteurs GESLIN, TARDY, HERMANN et SENNERICH  
5, Avenue G. Brassens - 02 97 66 80 37  
Service de garde soir, week-end et jours fériés  
02 97 68 42 42

Chirurgien dentiste  
Mme GUILLEMOT  
47, avenue de la Princesse - 02 97 66 80 49

Kinésithérapeutes  
Mme LIVET - M. RIGAL  
5, rue des Rosiers - 02 97 66 86 90  
M. DAVOINE

5<sup>Ter</sup> avenue Georges Brassens - 02 97 61 68 17 - 06 23 89 65 35

Ostéopathe  
Mme LOUER Karen  
Mme Vauleon Anne-Sophie  
5<sup>Bis</sup> avenue Georges Brassens - 06 65 23 45 46

Pharmacie de Colpo  
8, avenue de la Princesse - 02 97 66 80 95  
Pharmacie de garde soir, week-end et jours fériés 3237

Cabinet d'infirmiers  
M. LE GOUEFF - Mme LE FEVRE  
Mme HELLEC - M. JAHIER - Mme JEGAT (remplaçante)  
5, avenue Georges Brassens - 02 97 66 87 88

## URGENCES

POMPIERS 18 ou 112 - SAMU 15  
ALLO ENFANCE MALTRAITEE 119  
VIOLENCES FEMMES INFOS : 3919

## CENTRE DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

Domaine de Korn Er Houët  
56390 COLPO  
Tél : 02 97 66 32 00  
Fax : 02 97 66 82 01

## SERVICES A LA PERSONNE

Présence verte - 02 97 46 51 23

## AMPER

Services d'aide aux personnes en milieu rural  
VANNES - 02 97 46 51 97

## LA POSTE

11, avenue de la Princesse  
02 97 66 82 33 - [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)  
Du mardi au samedi : de 9 h 30 à 12 h 00

## PAROISSE

Presbytère de Locminé - Abbé Firmin MENDOUGA  
5, place du Marché - 56500 Locminé  
02 97 60 00 25 - <http://www.locmine-catholique.fr>

## SCOLAIRE

Ecole publique "Le Petit Prince"  
9, avenue de la Princesse  
Directeur : Mme Marine SEGEART  
Ecole primaire tél/fax 02 97 66 83 77  
Ecole maternelle tél/fax 02 97 66 88 70  
[le.petit.prince.colpo@wanadoo.fr](mailto:le.petit.prince.colpo@wanadoo.fr)

Ecole privée "Notre Dame de Kerdroguen"  
2, rue Job Le Bayon  
Directeur : M. Yoann GUEGUEN  
Tél/fax 02 97 66 83 64 - [ndk.colpo@yahoo.fr](mailto:ndk.colpo@yahoo.fr)

## MÉDIATHÈQUE «VOYAGE DANS LES PAGES »

Tél 02 97 66 33 46  
Mardi de 16 h 30 à 19 h  
Mercredi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h  
Samedi de 10 h 00 à 12 h 30

## ALSH PLANETE ENFANTS

37, avenue de la Princesse - Tél. 02 97 66 89 49

## GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLO

Déchèterie du Pont du Loc'h  
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi  
De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45 - Fermé le mardi

## PISCINE AQUAGOLFE À GRAND CHAMP

Tél : 02 97 66 78 62  
<http://www.leloch.fr/accueil/loisirs/piscine>  
Relais d'Informations

## Parents Assistantes Maternelles (RIPAM)

56390 Grand Champ - Tél 02 97 66 47 69  
<http://www.colpo.fr/accueil-colpo/vivre-a/enfance/ripam>

## PÔLE ENVIRONNEMENT

(Ramassage des ordures ménagères)  
ZA de Collec - Tél : 02 97 66 37 38  
56390 Locmaria-Grandchamp



Nom Association	Présidence	Téléphone	Mail
A.P.E.E.P.	Sébastien BOURDAIS	02 97 61 84 87	apeepcolpo@gmail.com
A.P.E.L. NOTRE DAME DE KERDROGUEN	Charlène CHENU	06 19 74 36 74	apel.ndk56@gmail.com
A.R.K.A.	Catherine GOUessant	06 50 85 64 93	asso.arka@orange.fr
A.V.P.C. 56	Bertrand SAMSON	02 97 66 84 34	avpc56@orange.fr
Amicale Laïque	Jean-Yves LE BAYON	02 97 66 87 09	jean.yves.le.bayon@free.fr
Colpo Athle Plaisir	Jocelyne LE DEM	06 08 74 98 28	jocelyne.ledem@wanadoo.fr
Badminton Club "Les Fous du Volant"	Gilbert LE NY	06 12 76 21 91	lfdv56@hotmail.fr
Club Elisa Baciocchi (club des aînés)	Francine BROSSE	02 97 66 85 52	assoc.elisabaciocchi@gmail.com
Comité de Jumelage "Colpo - Villa Vicentina"	Marie-Bernard BROUDIC	06 35 15 40 39	comitejumelagecolpo@gmail.com
Dynamic Gym	Maud LE GALLIC	06 60 52 43 03	dynamicgym.colpo@gmail.com
Entente Sportive Colpéenne	Roland LAIR	02 97 66 84 00	yolande.lair@gmail.com
Espace Napoléone	Jean-Etienne PICAUT		espacenapoleone@gmail.com
Krollerion Lan Vaoz	Pascal DESON		krollerionlanvaoz@orange.fr
L'ATELIER DES TOUT P'TITS	Véronique GRAVIER	02 97 66 87 76	veronique5656@gmail.com
La Locomotive Colpéenne	Serge LE FAHLER	02 97 66 83 87	la.ferme.fruitiere@wanadoo.fr
La Locomotive Colpéenne	Amélie LORIC	06 58 37 37 59	loric.amelie@gmail.com
Le Festival Dentellier	Brigitte MONCHÂTRE	06 84 35 94 17	festivaldentellierdebretagne56@gmail.com
O.G.E.C.	Baptiste RUGET	06 37 75 64 41	ogecndk@gmail.com
Société de Chasse "La Saint-Hubert"	Stéphane LEMAY	02 97 66 32 98	lemaystephane@wanadoo.fr
U.N.A.C.I.T.A.	Marc LOUIS	09 87 52 19 68	marc.louis56@gmail.com
UNPRG 56	Jean-François STEPHAN	02 97 26 63 00	unprg.ud.56@gmail.com
Dañs Heol	Nathalie DUMONT	06 51 92 93 64	dansheol56@hotmail.com
THE JOHN'S	Éric CHAPELAIS	06 74 44 92 76	thejohnspartner@orange.fr



Dates	Organisateurs	Évènements	Lieux
<b>Février</b>			
4	APEL Notre-Dame	Vente de plats à emporter	Ecole Notre-Dame de Kerdroguen
12	ES COLPO	Soirée Raclette	Espace Camerata
<b>Mars</b>			
19	Atelier des tous petits	10 ans de l'association	Espace Camerata
20	Krollerion Lan Voaz	Fest Deiz	Espace Camerata
<b>Avril</b>			
10	Mairie	1er tour Elections Présidentielles	Espace Camerata
17	Club Elisa Baciocchi	Bal	Espace Camerata
24	Mairie	2e tour Elections Présidentielles	Espace Camerata
30	Dañs Heol	Soirée des Iles Zumba	Espace Camerata
<b>Mai</b>			
14	APEL Notre-Dame	Colour Run	Espace Camerata (extérieur)
21	APEEP	Kermesse	Espace Camerata
22	Médiathèque	Spectacle	Espace Camerata
<b>Juin</b>			
5	Club Elisa Baciocchi	Bal	Espace Camerata
12	Mairie	1er tour Elections Législatives	Espace Camerata
19	Mairie	2e tour Elections Législatives	Espace Camerata
24	APEEP	Chorale	Ecole Le Petit Prince
25	Amicale Laïque	Randonnée dînatoire	Salle Omnisport
26	APEL Notre-Dame	Kermesse	Espace Camerata
<b>Juillet</b>			
2	Municipalité	Fête du Bourg / feu d'artifice	Avenue de la Princesse
14	Colpo Athlé Plaisir	Rando / Marche nordique	Avenue de la Princesse
<b>Août</b>			
10	EFS Bretagne	Don du sang	Espace Camerata
<b>Septembre</b>			
3	Municipalité	Forum des Associations	Ecole Le Petit Prince
10 et 11	Fuseaux Colpéens	Festival Dentelier de Bretagne	Espace Camerata
25	Club Elisa Baciocchi	Bal	Espace Camerata
<b>Octobre</b>			
15 et 16	Amicale Laïque	Foire aux Livres	Salle Omnisport
<b>Novembre</b>			
20	Municipalité	Repas annuel du CCAS	
27	Club Elisa Baciocchi	Bal	Espace Camerata
<b>Décembre</b>			
1	AVPC/Club Elisa Baciocchi	Boîte Aux lettres du Père Noël	Avenue de la Princesse
2	Municipalité	Feu d'artifice/ Illuminations	Avenue de la Princesse
3	APEL Notre-Dame	Vente de sapins	Ecole Notre-Dame de Kerdroguen
11	APEL Notre-Dame	Fête de Noël	Salle Omnisport

*Les dates annoncées sont susceptibles d'être annulées selon le contexte sanitaire en vigueur.*

JANVIER								FÉVRIER								MARS								AVRIL							
L	M	M	J	V	S	D		L	M	M	J	V	S	D		L	M	M	J	V	S	D		L	M	M	J	V	S	D	
					1	2	5			1	2	3	4	5	6	9		1	2	3	4	5	6	13			1	2	3		
1	3	4	5	6	7	8	9	6	7	8	9	10	11	12	13	10	7	8	9	10	11	12	13	14	4	5	6	7	8	9	10
2	10	11	12	13	14	15	16	7	14	15	16	17	18	19	20	11	14	15	16	17	18	19	20	15	11	12	13	14	15	16	17
3	17	18	19	20	21	22	23	8	21	22	23	24	25	26	27	12	21	22	23	24	25	26	27	16	18	19	20	21	22	23	24
4	24	25	26	27	28	29	30	9	28							13	28	29	30	31				17	25	26	27	28	29	30	
5	31																														

MAI								JUIN								JUILLET								AOÛT							
L	M	M	J	V	S	D		L	M	M	J	V	S	D		L	M	M	J	V	S	D		L	M	M	J	V	S	D	
17					1	2	22			1	2	3	4	5	26				3	1	2	3	31	1	2	3	4	5	6	7	
18	2	3	4	5	6	7	8	23	6	7	8	9	10	11	12	27	4	5	6	7	8	9	10	32	8	9	10	11	12	13	14
19	9	10	11	12	13	14	15	24	13	14	15	16	17	18	19	28	11	12	13	14	15	16	17	33	15	16	17	18	19	20	21
20	16	17	18	19	20	21	22	25	20	21	22	23	24	25	26	29	18	19	20	21	22	23	24	34	22	23	24	25	26	27	28
21	23	24	25	26	27	28	29	26	27	28	29	30			30	25	26	27	28	29	30	31	35	29	30	31					
22	30	31																													

SEPTEMBRE								OCTOBRE								NOVEMBRE								DÉCEMBRE									
L	M	M	J	V	S	D		L	M	M	J	V	S	D		L	M	M	J	V	S	D		L	M	M	J	V	S	D			
35			1	2	3	4	39				1	2	3	4	44				1	2	3	4	5	6	48				1	2	3	4	
36	5	6	7	8	9	10	11	40	3	4	5	6	7	8	9	45	7	8	9	10	11	12	13	49	5	6	7	8	9	10	11		
37	12	13	14	15	16	17	18	41	10	11	12	13	14	15	16	46	14	15	16	17	18	19	20	50	12	13	14	15	16	17	18		
38	19	20	21	22	23	24	25	42	17	18	19	20	21	22	23	47	21	22	23	24	25	26	27	51	19	20	21	22	23	24	25		
39	26	27	28	29	30			43	24	25	26	27	28	29	30	48	28	29	30					52	26	27	28	29	30	31			
								44	31																								



### LES BONS GESTES POUR LA COLLECTE



**DANS LE BAC VERT** les déchets ménagers en sacs fermés



**DANS LE BAC JAUNE** les déchets recyclables en vrac sans sac



Déposez vos bacs la veille à partir de 19h **SUR LES POINTS VERTS**, poignées côté route



**RÉCUPÉREZ VOS BACS** après la collecte



**ORDURES MÉNAGÈRES**

Dans le bourg, votre bac est collecté chaque semaine le

→ **Mardi**

Dans les autres secteurs, votre bac est collecté tous les 15 jours le

→ **Mardi** semaine paire

Pour tous, en juillet et août, votre bac est collecté chaque semaine le → **Mardi**



**DÉCHETS RECYCLABLES**

Votre bac est collecté tous les 15 jours le

→ **Lundi** semaine paire



**Pensez à sortir vos bacs la veille, après 19h**



**ATTENTION SEMAINE À JOUR FÉRIÉ** LE JOUR DE COLLECTE EST DÉCALÉ AU LENDEMAIN

UN DOUTE, UNE QUESTION ? 02 97 68 33 81 - dechets@gmvaglo.bzh - golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh